

Octobre 2024



# L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCE DANS UN MONDE EN TURBULENCES: LA FIN D'UNE AMBITION ?

---

**BILAN 2017-2024 ET PERSPECTIVES**

---

# Sommaire

Introduction	p04
Méthodologie	p07
Résumé : Les grandes orientations de l'aide publique au développement de la France en faits et chiffres	p08
Bilan 2017-2024 de la politique d'aide au développement de la France	p16
- Sur la scène internationale, un plaidoyer tous azimuts dont la crédibilité pose question	p18
- Ressources allouées à l'aide publique au développement française : une trajectoire ascendante remise en question depuis 2023	p24
- Acheminement de l'aide publique au développement française : un recours important au canal multilatéral salué par l'OCDE	p34
- Plus de 5 % de l'aide publique au développement de la France provient de mécanismes de financement innovants	p40
- Plus d'un quart de l'aide publique au développement de la France ne sort pas de son territoire	p46

- Prêts vs dons : un rééquilibrage progressif à poursuivre en faveur des dons _____	p50
- Les priorités affichées de la France ne se reflètent pas dans la réalité _____	p58
- Égalité de genre dans le monde : une grande cause à la recherche d'un nouveau souffle _____	p64
- Des financements climat conséquents, mais perfectibles _____	p68
- Une action en faveur des pays les moins avancés à renforcer _____	p72
- La France s'appuie de plus en plus sur le savoir-faire des organisations de la société civile, mais son soutien demeure en deçà de la moyenne _____	p76
- Des efforts de transparence et de redevabilité à accentuer _____	p80
Le soutien citoyen à l'aide publique au développement : une exception française ? _____	p84
Conclusion & bibliographie _____	p92

# Introduction

**L'**Humanité fait face à un nombre sans précédent de crises concomitantes. Partout dans le monde, et notamment à Gaza, au Liban, en Ukraine ou au Soudan, les conflits se multiplient, entraînant une hausse dramatique du nombre de personnes réfugiées dans le monde, qui a plus que triplé en une décennie<sup>1</sup>. L'année 2023 a été la plus chaude de l'histoire, provoquant phénomènes météorologiques extrêmes, recrudescence des épidémies, famines. Près de 700 millions de personnes vivent désormais en dessous du seuil de l'extrême pauvreté, mettant à mal trois décennies de progrès<sup>2</sup>.

Face à la multiplication des défis planétaires, le Secrétaire général des Nations unies exhorte la communauté internationale à assumer ses responsabilités, soulignant que « les décisions et actions d'aujourd'hui détermineront l'avenir de notre monde pour les décennies à venir »<sup>3</sup>.

**Répondre aux crises actuelles tout en préparant l'avenir requiert en effet une action politique coordonnée et des ressources à la hauteur des enjeux, dans les plus brefs délais.** Le déficit annuel de 4 000 milliards de dollars d'investissements pour atteindre les Objectifs de développement durable dans les pays du « Sud global » souligne, dans un contexte démographique inédit, l'urgence d'une action collective et d'une redistribution plus équitable des ressources<sup>4</sup>. Ce, alors que **3,3 milliards de personnes vivent dans des pays qui consacrent plus de moyens au remboursement de leur dette qu'à l'éducation ou à la santé**<sup>5</sup>.

L'aide publique au développement (APD), bien qu'elle ne soit qu'un outil parmi d'autres pour mobiliser des ressources en faveur du développement, **n'en demeure pas moins la seule politique publique redistributive en mesure de répondre aux urgences planétaires et aux besoins des populations les plus vulnérables.**

Si de nombreux acteurs, publics et privés, participent au financement du développement, les 31 pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, dont la France, se distinguent par leur approche partagée des responsabilités et des moyens à mettre en œuvre. Parmi leurs engagements figure une promesse vieille de plus d'un demi-siècle : **consacrer 0,7 % de la richesse nationale brute au développement international et à la préservation des biens publics mondiaux.** 54 ans plus tard, le bilan est pour le moins mitigé. Les pays industrialisés n'allouent en moyenne que 0,37 % de leur RNB à l'APD, soit un manque à gagner cumulé de plus de 7 000 milliards de dollars.

L'adoption de l'Agenda 2030 et un contexte politico-économique favorable ont toutefois contribué à un essor historique de l'APD, dont les montants ont battu des records ces dernières années pour atteindre 224 milliards de dollars en 2023.

**La France a assumé depuis 2017 une part de cet effort qui mérite d'être soulignée, avec une augmentation de 36 % de son APD** telle que comptabilisée par l'OCDE, une modernisation de ses instruments de coopération internationale et une action renouvelée en faveur de la santé mondiale, l'éducation, le climat, l'égalité de genre, la réponse aux crises humanitaires ou encore un essor de la réforme de l'architecture financière internationale à l'occasion du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial. Pourtant, **cette ambition, saluée par ses partenaires internationaux, semble aujourd'hui fragilisée.**

Car **la France opère depuis 2023 un revirement historique de sa politique de solidarité internationale.** Après une coupe au cours de l'année 2024 de 742 millions d'euros de la mission dédiée à l'APD dans le budget de l'État, le projet de loi de finances pour 2025 prévoit une **nouvelle coupe drastique de la mission APD, à hauteur de**

**1,34 milliard d'euros. Au total, ce sont 2,1 milliards d'euros qui sont sur le point d'être amputés de l'effort budgétaire de l'État pour la solidarité internationale.**

En outre, le projet de loi de finances pour 2025 opère un renoncement politique mettant un terme à des années d'efforts diplomatiques. Pionnière en matière de financements innovants du développement visant à mobiliser des ressources additionnelles, pérennes et stables, la France envisage de supprimer le dispositif permettant de prélever une portion des recettes de la taxe sur les transactions financières et de la taxe sur les billets d'avion, dite « Taxe Chirac », pour financer le développement. Alors que cet instrument a fait ses preuves, et que la France vient d'initier avec le Kenya et la Barbade une grande initiative visant à promouvoir les taxations internationales à l'échelle mondiale pour répondre au double défi de la lutte contre la pauvreté et du climat, un tel revirement interroge.

Dans un contexte d'espace fiscal contraint, avec un déficit public de 5,5 % du PIB, une dette cumulée de 3 228 milliards d'euros et des taux d'intérêt en hausse, le gouvernement

entend légitimement évaluer l'efficacité de chaque politique publique afin de procéder à des arbitrages budgétaires.

La présente étude démontre que **l'aide publique au développement de la France**, lorsqu'elle soutient des instruments et projets à fort impact et n'est pas détournée de sa fonction première, est sans aucun doute la **politique publique la plus efficace en termes de coût-résultats**. De ce point de vue, **il serait donc pour le moins paradoxal que la mission APD soit la ligne budgétaire proportionnellement la plus amputée sur l'ensemble du budget de l'État, alors même qu'elle ne représente qu'1 % des dépenses publiques.**

Détourner l'attention et les efforts de la France en pareilles circonstances serait prendre le **risque de provoquer un effet d'entraînement des autres bailleurs**, de **réduire l'influence** de la France dans le monde et sur le continent africain en particulier mais aussi, à l'heure où chaque euro compte, de payer le prix fort, en France, d'une **impréparation aux impacts des catastrophes climatiques et aux futures pandémies**, dont la probabilité n'est plus à prouver<sup>6</sup>.

1 UNHCR (2024), Global Trends. Forced displacement in 2023.

2 Banque mondiale (2024), Poverty and Inequality Platform.

3 Nations unies (2024), Secretary General's remarks to meeting of G20 Foreign Ministers.

4 United Nations (2024), The Sustainable Development Goals Report 2024.

5 UNCTAD (2024), A World of Debt Report 2024.

6 Williams, B.A., Jones, C.H., Welch, V. et al (2023). Outlook of pandemic preparedness in a post-COVID-19 world.

# Abréviations

---

**4P** : Pacte de Paris pour les Peuples et la Planète

**AAT** : Aid Attitudes Tracker

**AFD** : Agence française de développement

**BIRD** : Banque internationale pour la reconstruction et le développement

**CAD** : Comité d'aide au développement

**CGIAR** : Consultative Group on International Agricultural Research (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale)

**CICID** : Comité interministériel de la coopération internationale et du développement

**CNDSI** : Conseil national du développement et de la solidarité internationale

**CPD** : Conseil présidentiel du développement

**DEL** : Development Engagement Lab

**FIDA** : Fonds international de développement agricole

**FMI** : Fonds monétaire international

**FSD** : Fonds de solidarité pour le développement

**FSOF** : Fonds de soutien aux organisations féministes

**GEF** : Global Environment Facility (Fonds pour l'environnement mondial)

**GPE** : Global Partnership for Education (Partenariat mondial pour l'éducation)

**GPEI** : Global Polio Eradication Initiative (Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite)

**IDA** : International Development Association (Association internationale de développement)

**ISD** : Investissement solidaire et durable

**LPDSLIM** : Loi de programmation sur le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales

**MEAE** : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

**MESR** : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

**N4G** : Nutrition For Growth (Nutrition pour la croissance)

**OCDE** : Organisation de coopération et de développement économiques

**OCS** : Organisation de coopération de Shanghai

**ODD** : Objectifs de développement durable

**OMS** : Organisation mondiale de la santé

**ONG** : Organisation non gouvernementale

**ONU** : Organisation des Nations unies

**OSC** : Organisations de la société civile

**PLF** : Projet de loi de finances

**PMA** : Pays les moins avancés

**PNUD** : Programme des Nations unies pour le développement

**RNB** : Revenu national brut

**SFI** : Société financière internationale

**TSBA** : Taxe de solidarité sur les billets d'avion

**TTF** : Taxe sur les transactions financières

**UCL** : University College London

**UE** : Union européenne

**UNCTAD** : United Nations Conference on Trade and Development (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement)

**UNFPA** : United Nations Population Fund (Fonds des Nations unies pour la population)

**UNHCR** : United Nation High Commissioner for Refugees (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés)

**UNICEF** : United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations unies pour l'enfance)

**UNOCHA** : United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies)

## MÉTHODOLOGIE

Cette évaluation indépendante réalisée par Focus 2030 vise à mesurer l'évolution de la politique d'aide publique au développement de la France depuis 2017. Elle analyse la réalisation des objectifs assignés, les réformes envisagées, les efforts de modernisation ainsi que les trajectoires financières, à partir des engagements de la France formulés dans la Loi n° 2021-1031 du 4 août 2021<sup>7</sup> de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, l'adoption des orientations de la politique de coopération et de l'aide publique au développement par le CICID (Comité interministériel de la coopération internationale et du développement) en 2018<sup>8</sup> et mises à jour en 2023<sup>9</sup>, et les conclusions<sup>10</sup> du Conseil présidentiel du développement de mai 2023.

Les informations issues du présent rapport ont été renseignées à partir d'une étude quantitative des bases de données du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE sur l'aide publique au développement et des documents budgétaires de la France, ainsi que d'une étude documentaire de la littérature existante.

Compte-tenu de la définition extensive de l'APD retenue par le CAD (qui recouvre l'ensemble de l'effort financier de la France, tous types de soutiens confondus, dont les frais d'écolage, les frais d'accueil des demandeurs d'asile, les annulations de dette...), les montants de l'APD totale de la France dépassent largement les montants effectivement alloués via la mission budgétaire « Aide publique au développement » qui, elle, se concentre sur le « cœur de l'aide » à destination des pays en développement, organisations internationales, institutions publiques (AFD...) et ONG, et ne représente que 45 % de l'APD totale.

Conformément aux standards de l'OCDE, les montants présentés dans cette étude sont exprimés en équivalent-don<sup>11</sup>, sauf mention contraire.

<sup>7</sup> LOI n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (JORF n°0180 du 5 août 2021).

<sup>8</sup> Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (2018), Relevé de conclusions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement du 8 février 2018.

<sup>9</sup> Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (2023a), Orientations de la Politique de coopération internationale et de l'aide publique au développement.

<sup>10</sup> Élysée (2023a), Conseil présidentiel du développement.

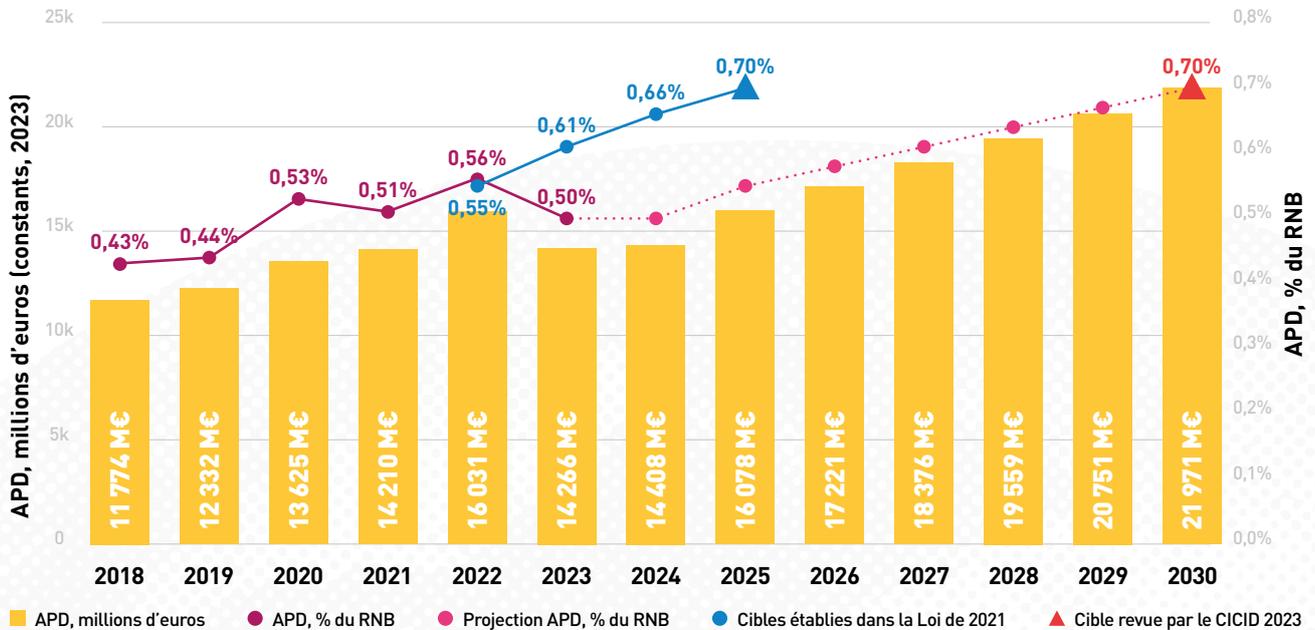
<sup>11</sup> OCDE (2024j),

RÉSUMÉ \_\_\_\_\_

# Les grandes orientations de l'aide publique au développement de la France en faits et chiffres

## TENIR LA PROMESSE D'ALLOUER 0,7 % DU REVENU NATIONAL BRUT À L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT, OU LA NÉCESSITÉ D'UNE LOI DE PROGRAMMATION

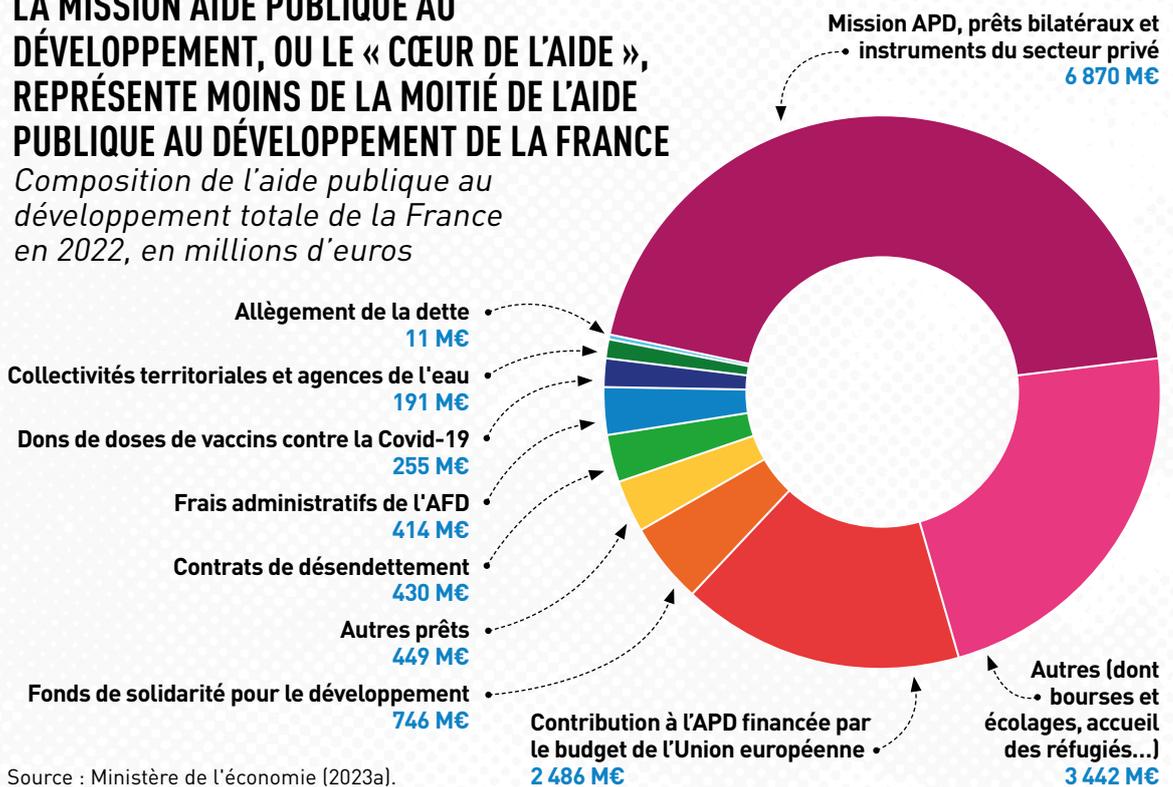
Évolution de l'APD de la France de 2018 à 2023 et projections jusqu'à 2030, en euros constants et en pourcentage du RNB



Source : OCDE (2024a), DAC1 ; Loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales ; estimations Focus 2030 pour l'APD en volume après 2023 d'après les projections de croissance du FMI.

## LA MISSION AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT, OU LE « CŒUR DE L'AIDE », REPRÉSENTE MOINS DE LA MOITIÉ DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCE

Composition de l'aide publique au développement totale de la France en 2022, en millions d'euros



Source : Ministère de l'économie (2023a).

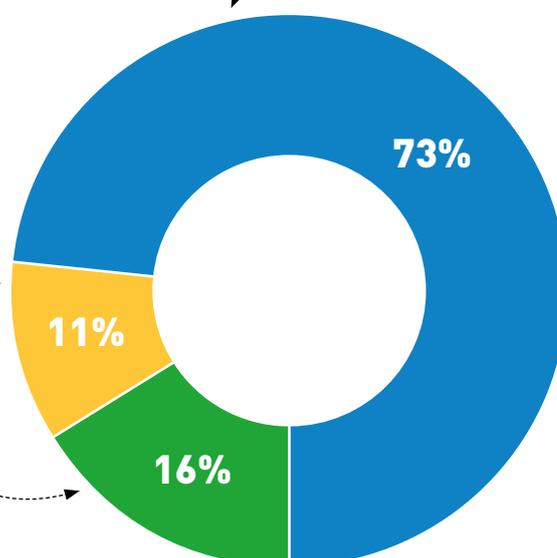
## PLUS D'UN QUART DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT BILATÉRALE DE LA FRANCE NE QUITTE PAS LE TERRITOIRE NATIONAL

Répartition de l'APD bilatérale française (2022)

Total France : 27%  
Moyenne OCDE : 22%

Frais d'écolage en France	984 M€
Accueil de réfugiés en France	1 532 M€

APD bilatérale hors frais d'écolage et accueil des réfugiés  
6 857 M€



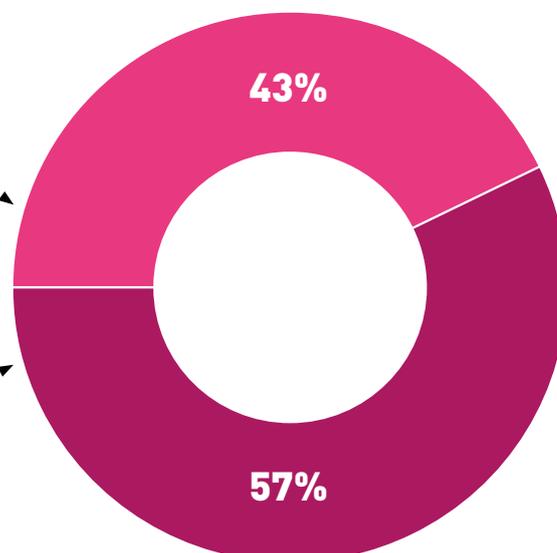
Source : OCDE (2024a), DAC1.

## POUR FAIRE FACE AUX GRANDS DÉFIS PLANÉTAIRES, LA COMPLÉMENTARITÉ D'UNE APPROCHE MULTILATÉRALE ET BILATÉRALE

Canaux d'acheminement de l'APD de la France en 2023, en montants et % de l'APD totale et comparaison avec moyenne des pays du CAD de l'OCDE

6,1 Mds €  
Moyenne OCDE 29%

8,2 Mds €  
Moyenne OCDE 71%



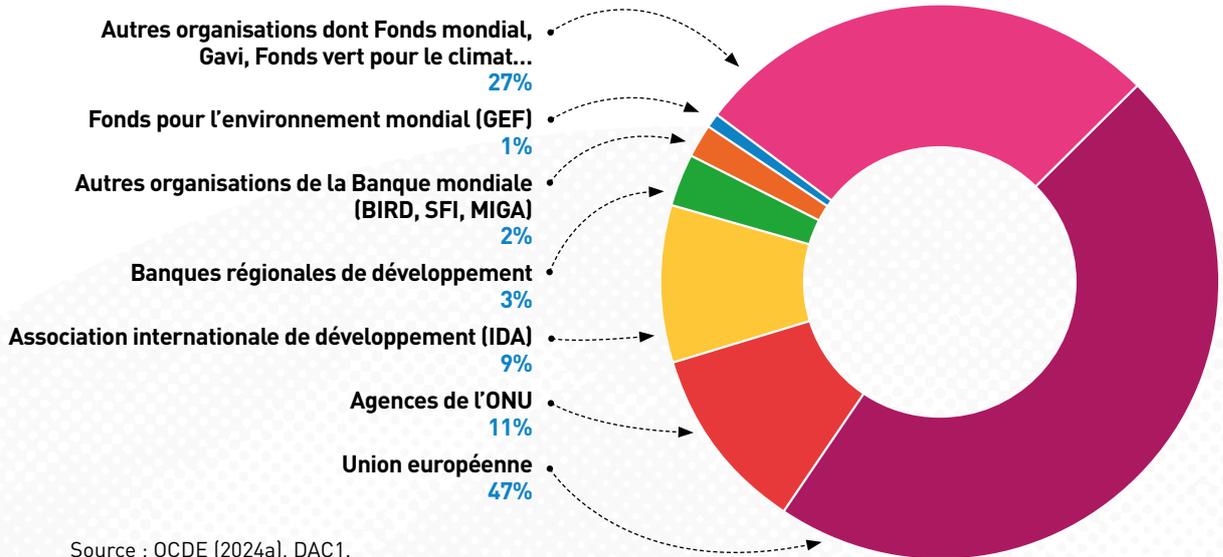
■ APD multilatérale ■ APD bilatérale

Source : OCDE (2024a), DAC1.



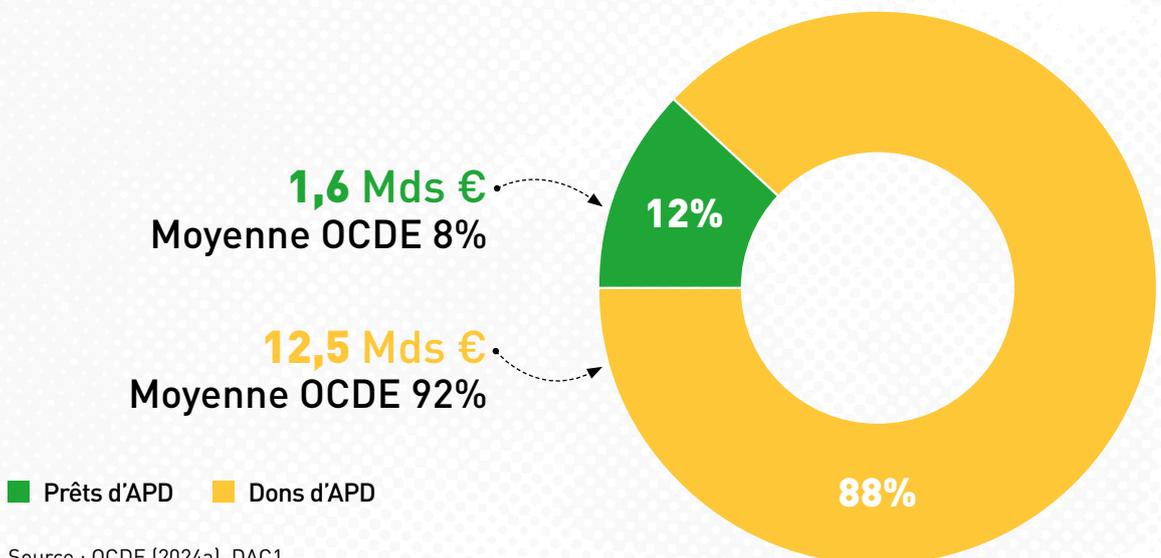
## OUTRE SA CONTRIBUTION À L'ACTION INTERNATIONALE DE L'UNION EUROPÉENNE, LA FRANCE FINANCE EN PRIORITÉ LES AGENCES DES NATIONS UNIES ET DE LA BANQUE MONDIALE

Répartition de l'APD multilatérale de la France par organisation destinataire, 2022



## LA FRANCE RESPECTE SES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DONNS, MAIS RESTE EN DEÇÀ DE LA MOYENNE DE L'OCDE

Répartition des dons et des prêts dans l'APD française et dans les pays de l'OCDE en 2023



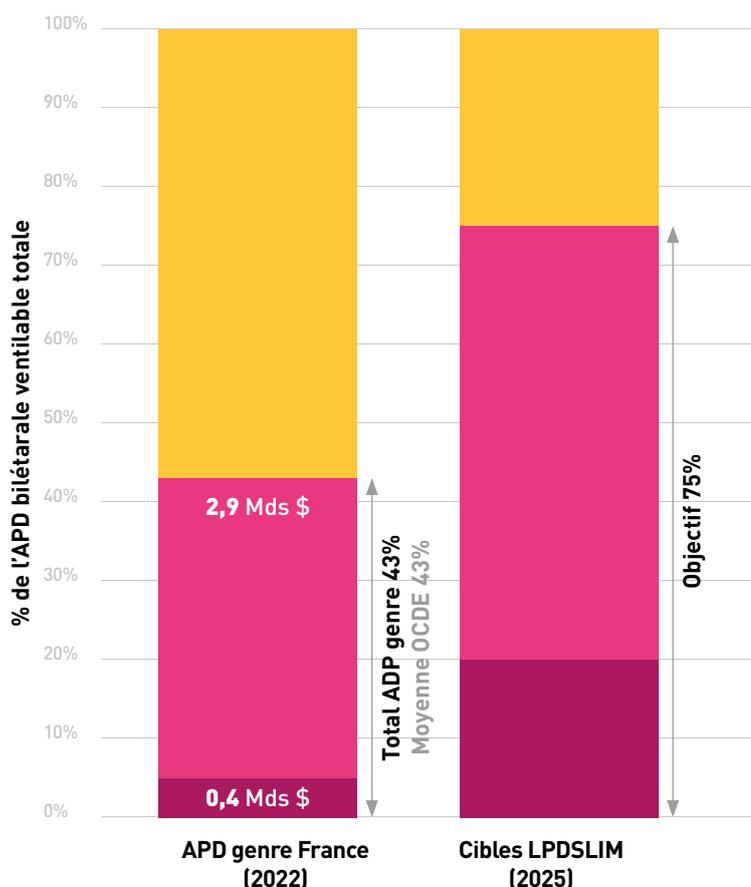


## MOINS DE LA MOITIÉ DE L'APD DE LA FRANCE SOUTIENT L'ÉGALITÉ DE GENRE

Répartition des engagements d'APD bilatérale de la France en 2022 selon le marqueur genre de l'OCDE et comparaison avec les cibles de la Loi de programmation de 2021 (LPDSLIM)

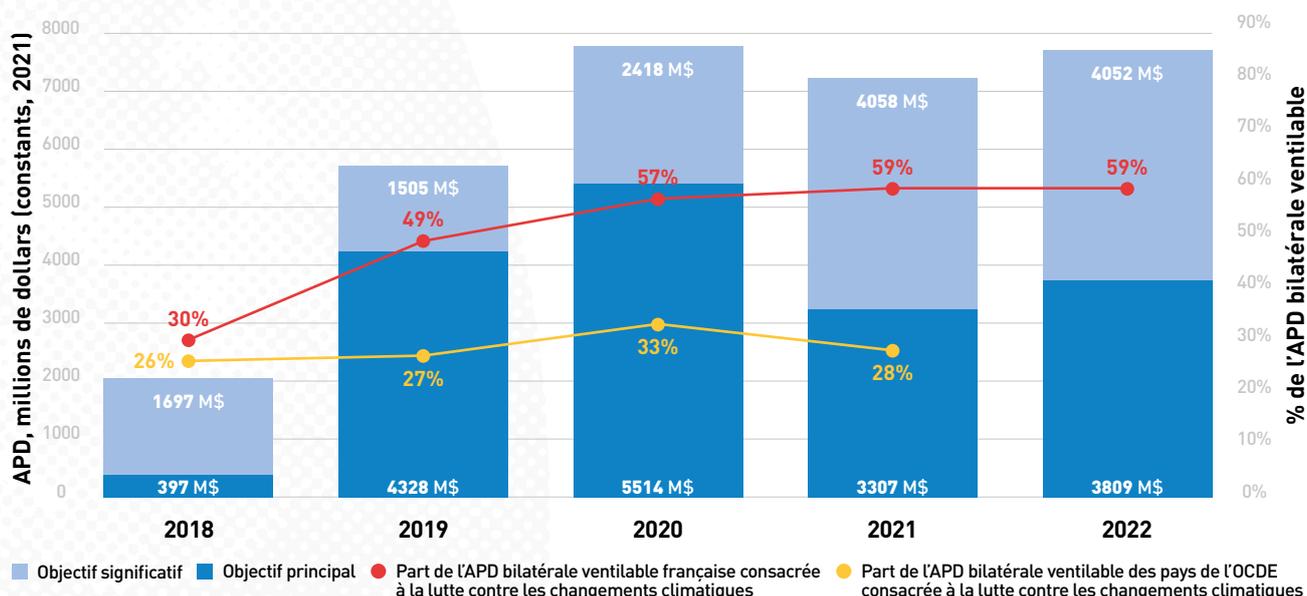
- Objectif principal
- Objectif significatif
- Non-sensible au genre

Source : OCDE (2024c), GenderMarkers : Activités d'aide visant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.



## UNE PRISE EN COMPTE GRANDISSANTE DU CLIMAT DANS LA DÉFINITION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

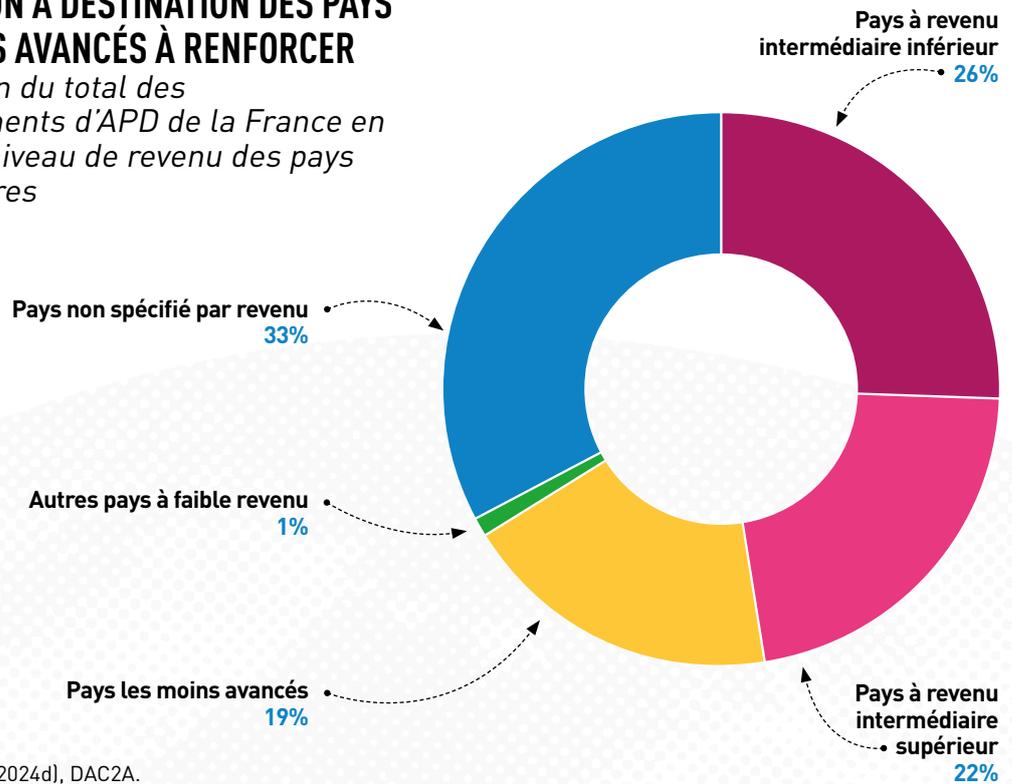
Évolution des engagements d'APD bilatérale de la France et de l'OCDE ayant pour objectif principal ou significatif l'atténuation et/ou l'adaptation aux changements climatiques



Source : Donor Tracker (2024a; 2024b), d'après les données de l'OCDE.

## UNE ACTION À DESTINATION DES PAYS LES MOINS AVANCÉS À RENFORCER

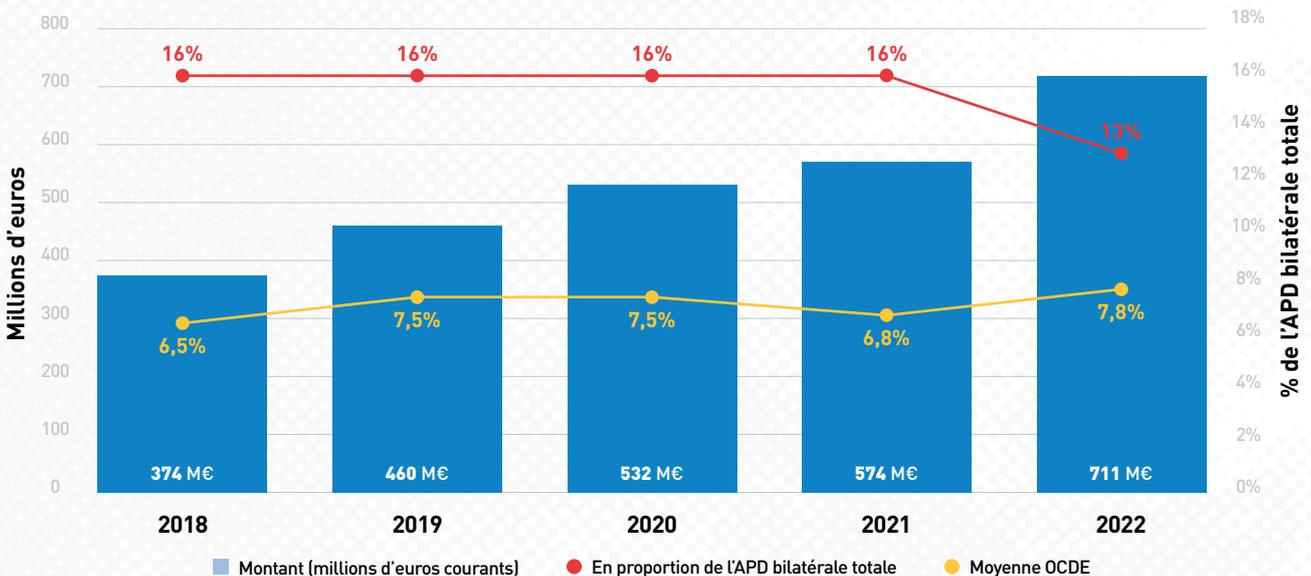
Répartition du total des décaissements d'APD de la France en 2022 par niveau de revenu des pays destinataires



Source : OCDE (2024d), DAC2A.

## LA FRANCE SOUTIEN DE PLUS EN PLUS LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, MAIS TARDE À SE RAPPROCHER DE LA MOYENNE DES MEMBRES DU CAD

Évolution de la part d'APD bilatérale française transitant par les organisations de la société civile, en millions d'euros courants



Source : Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique (2019a; 2020a; 2021a; 2022a; 2023a) et OCDE (2024b), Système de notification des pays créanciers.



**BILAN 2017-2024  
DE LA POLITIQUE  
D'AIDE AU  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA FRANCE**

---

- 01 \_\_\_\_\_ Sur la scène internationale, un plaidoyer tous azimuts dont la crédibilité pose question
- 02 \_\_\_\_\_ Ressources allouées à l'aide publique au développement française : une trajectoire ascendante remise en question depuis 2023
- 03 \_\_\_\_\_ Acheminement de l'aide publique au développement française : un recours important au canal multilatéral salué par l'OCDE
- 04 \_\_\_\_\_ Plus de 5 % de l'aide publique au développement de la France provient de mécanismes de financement innovants
- 05 \_\_\_\_\_ Plus d'un quart de l'aide publique au développement de la France ne sort pas de son territoire
- 06 \_\_\_\_\_ Prêts vs dons : un rééquilibrage progressif à poursuivre en faveur des dons
- 07 \_\_\_\_\_ Les priorités affichées de la France ne se reflètent pas dans la réalité
- 08 \_\_\_\_\_ Égalité de genre dans le monde : une grande cause à la recherche d'un nouveau souffle
- 09 \_\_\_\_\_ Des financements climat conséquents, mais perfectibles
- 10 \_\_\_\_\_ Une action en faveur des pays les moins avancés à renforcer
- 11 \_\_\_\_\_ La France s'appuie de plus en plus sur le savoir-faire des organisations de la société civile, mais son soutien demeure en deçà de la moyenne
- 12 \_\_\_\_\_ Des efforts de transparence et de redevabilité à accentuer

01

---

Sur la scène  
internationale,  
un plaidoyer tous  
azimuts dont la  
crédibilité pose  
question

**« Afin de renforcer l'efficacité et la crédibilité de son plaidoyer, la France devra continuer à mobiliser les moyens adéquats pour contribuer à la mise en œuvre des décisions prises lors des sommets internationaux qu'elle a facilités, en y associant une diversité de partenaires et en assurant la cohérence entre plaidoyer international et performance domestique. »**

*Revue par les pairs de l'OCDE, 2024f*

**D** puis 2017, la France a initié et accueilli de nombreuses rencontres internationales, illustrant sa volonté de jouer une partition singulière face aux désordres du monde et de renforcer son engagement en faveur de l'action multilatérale (calendrier 1, 2018-2024). Parmi ces événements marquants, on peut noter l'accueil des conférences de reconstitution du **Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et du Fonds vert pour le climat** en 2019, qui ont abouti respectivement à la mobilisation de 14 et 9,8 milliards de dollars de la part de la communauté internationale, ainsi que l'accueil en juin 2024 du **Forum pour la souveraineté et l'innovation vaccinales** destiné à lancer l'opportunité d'investissement de Gavi, l'Alliance du vaccin.

En 2021, la France a également co-présidé avec le Mexique le **Forum Génération Égalité**, suscitant plus de 40 milliards de dollars d'engagements internationaux pour promouvoir l'égalité de genre dans le monde. Enfin, en 2023, elle a organisé le **Sommet pour un nouveau pacte financier mondial**<sup>12</sup>, aboutissant à l'adoption du Pacte de Paris pour les Peuples et la Planète (4P). Celui-

ci s'inscrit dans la volonté de réformer l'architecture financière internationale afin qu'aucun pays n'ait à choisir entre la lutte contre la pauvreté et la préservation de la planète, dans un contexte de crise de la dette des pays en développement aggravé par les conséquences de la pandémie de Covid-19 et de la guerre en Ukraine<sup>13,14</sup>.

Bien que ces initiatives multilatérales soient bienvenues dans un contexte international marqué par les conflits, le chacun pour soi et le peu d'entrain des autres pays occidentaux à prendre en compte le sort des pays en développement, l'OCDE recommande toutefois à la France de mobiliser davantage de ressources afin de **mettre en œuvre les décisions prises lors de ces sommets**. Elle conseille également de veiller à une **meilleure cohérence entre les messages portés à l'international et les actions entreprises au niveau national**.

De toute évidence, cet engagement sur la scène internationale devra se poursuivre au cours des prochaines années qui seront cruciales pour atteindre les Objectifs de développement durable, en mauvaise posture alors que l'échéance fixée pour 2030

# ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

## AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

2017-24

<b>2017</b>	<b>28 Novembre</b> Discours d'Emmanuel Macron à l'université de Ouagadougou : engagement d'accroître l'APD de 0,43% à 0,55% d'ici 2022	<b>12 Décembre</b> 1er One Planet Summit				
<b>2018</b>	<b>1-2 Février</b> La France copréside avec le Sénégal la reconstitution du Partenariat mondial pour l'éducation	<b>8 Février</b> Le Premier ministre réunit le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID)	<b>Mars</b> Première mention de la diplomatie féministe de la France (CSW)	<b>Août</b> Rapport du député Hervé Berville sur la modernisation de l'APD: « Un monde commun, un avenir pour chacun »	<b>11-13 Novembre</b> 1er Paris Peace Forum	
<b>2019</b>	La France assure la présidence du G7 et reconduit le Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes	Annnonce du lancement du Fonds de soutien aux organisations féministes	<b>10 Octobre</b> La France accueille la reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme	<b>22-24 Octobre</b> La France accueille la conférence de reconstitution des ressources du Fonds vert pour le climat		
<b>2020</b>	<b>Avril</b> La France appelle à un moratoire sur le remboursement de la dette pour soutenir les pays africains face aux conséquences de la pandémie	<b>24 Avril</b> Participation de la France au lancement de l'initiative ACT-A pilotée par l'OMS pour lutter contre la pandémie de Covid-19	<b>Décembre</b> Premier Conseil présidentiel pour le développement	Lancement du Fonds d'innovation pour le développement		
<b>2021</b>	<b>30 Juin - 2 juillet</b> La France co-préside et accueille le Forum Génération Égalité	<b>4 Août</b> Promulgation de la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales qui fixe pour objectif d'atteindre 0,7 % du RNB consacré à l'APD en 2025	<b>Septembre</b> La France s'engage à redistribuer 20 % des 27,3 millions de \$ reçus du FMI en droits de tirage spéciaux aux pays africains	<b>25 Septembre</b> La France s'engage à partager 120 millions de doses de vaccin via ACT-A/Covax	<b>27 Septembre</b> Inauguration par la France et l'OMS du chantier de l'Académie de l'OMS à Lyon	<b>8 Octobre</b> <u>Nouveau Sommet Afrique France</u> Montpellier
<b>2022</b>	<b>Janvier-Juin</b> La France assure la présidence du conseil de l'Union européenne	<b>17-18 Février</b> Sommet Union africaine - Union européenne	<b>Septembre</b> Présidence française du Conseil de sécurité de l'ONU	<b>21 Septembre</b> La France s'engage à verser près de 1,6 milliard de \$ pour la 7ème reconstitution du Fonds mondial		
<b>2023</b>	<b>Janvier</b> <u>Entrée en vigueur de la stratégie 2023-2027 du groupe AFD</u>	<b>5 mai</b> Deuxième Conseil présidentiel pour le développement	<b>22-23 Juin</b> <u>Sommet pour un nouveau pacte financier mondial</u> - La France s'engage à redistribuer 40 % de ses DTS	<b>10-19 Juillet</b> <u>Revue nationale de la France au Forum politique de haut niveau sur le développement durable</u>	<b>18 juillet</b> <u>Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID)</u> : Report à 2030 de l'atteinte du 0,7% de l'APD	
<b>2024</b>	<b>Janvier</b> Présidence française du Conseil de sécurité de l'ONU	<b>22 février</b> <u>La France procède par décret à une coupe de 742 millions d'euros dans son APD en 2024</u>	<b>20 juin</b> La France accueille la conférence de lancement d'AVMA et de la reconstitution de Gavi	<b>9 Juillet</b> <u>Publication de l'examen de l'OCDE sur la coopération française pour le développement</u>		

### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



12 Global Citizen (2023), Un sommet sur le financement climatique qui n'aboutit pas à des avancées critiques pour les pays vulnérables.

13 Focus 2030 (2024f), Réforme de l'architecture financière internationale : suivi des engagements du Pacte de Paris pour les peuples et la planète (4P).

14 IDDRI (2023), Réforme des institutions financières internationales : où en est-on ?

approche à grands pas<sup>15</sup>. Plusieurs rendez-vous internationaux offriront à la France l'occasion de **renforcer son engagement et de mobiliser ses partenaires**, sur des enjeux tels que la réforme de l'architecture financière internationale, la santé, le climat ou l'égalité de genre (calendrier 2, 2025-2030). Parmi ces rendez-vous, la reconstitution de l'instrument concessionnel de la Banque mondiale (IDA), la 4e conférence internationale sur le financement du développement et le prochain Sommet Finance en Commun<sup>16</sup>, en 2025, constitueront des moments clés pour consolider les engagements liés aux « 4P », et où la contribution, sinon l'impulsion de la France est attendue.

D'ici 2030, les lancements de nombreux **cycles de financement d'organisations multilatérales** offriront également à la France des opportunités pour concrétiser les objectifs de sa politique d'aide au développement : les reconstitutions de Gavi, du Fonds mondial, d'Unitaid, de l'OMS, du Partenariat mondial pour l'éducation ou encore du Fonds vert pour le climat seront autant d'occasions pour la France de témoigner de son attachement à la réalisation des ODD.

**L'accueil de plusieurs événements sur le sol français**, dont le Sommet Nutrition For Growth (N4G) qui se tiendra à Paris les 27 et 28 mars 2025 ou la Conférence des Nations unies sur les océans qui aura lieu à Nice du 5 au 7 juin 2025, sera l'occasion de renforcer le rôle de la France sur la scène internationale.

L'échéance de la feuille de route du Forum Génération Égalité en 2026, année de présidence française du G7, sera aussi un moment propice pour évaluer les progrès réalisés en matière d'égalité femmes-hommes depuis 2021 et réaffirmer l'engagement international en matière de diplomatie féministe.

# GRANDES ÉTAPES À VENIR

## AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT



# ENIR

## EVELOPPEMENT



<p>7-28 mars</p> <p>7<sup>e</sup> Sommet Nutrition pour Growth (N4G) Paris</p> <p>Sud</p>	<p>31 octobre</p> <p>Événement de mobilisation de ressources du Fonds sur les pandémies Rio de Janeiro, Brésil</p>	<p>11-22 novembre</p> <p>COP29 Bakou, Azerbaïdjan</p>	<p>18-19 novembre</p> <p>Conclusion du cycle d'investissement de l'OMS Rio de Janeiro, Brésil</p>	<p>5-6 décembre</p> <p>21<sup>e</sup>ème reconstitution des ressources de IDA, l'Association internationale de développement Séoul, Corée du Sud</p>	<p>Fin 2024 TBC</p> <p>Conférence de reconstitution de Gavi</p>	<p>Fin 2024 TBC</p> <p>Inauguration de l'académie de l'OMS Lyon</p>	
<p>7-28 mars</p> <p>7<sup>e</sup> Sommet Nutrition pour Growth (N4G) Paris</p> <p>Sud</p>	<p>5-7 juin</p> <p>Conférence des Nations Unies sur les océans Nice</p>	<p>30 juin - 3 juillet</p> <p>4<sup>e</sup> conférence internationale sur le financement du développement (FfD4) Espagne</p>	<p>Juillet (TBC)</p> <p>Conférence Shaping féminist foreign policy, France</p>	<p>25 septembre</p> <p>10<sup>e</sup> anniversaire de l'Agenda 2030</p>	<p>12 décembre</p> <p>10<sup>e</sup> anniversaire de l'Accord de Paris sur le climat</p>	<p>TBD</p> <p>8<sup>e</sup>ème reconstitution des ressources du Fonds mondial</p>	<p>TBD</p> <p>5<sup>e</sup> Reconstitution du Partenariat mondial pour l'éducation</p>
<p>on de la Coalition innovations en réparation aux (CEPI)</p>	<p>CEPI</p> <p>Reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial</p>	<p>Renouvellement de la Stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et du Troisième plan d'action sur l'égalité des sexes – une priorité de l'action extérieure de l'UE</p>	<p>TBD</p> <p>Reconstitution du Fonds sur les pandémies</p>	<p>8<sup>e</sup> Sommet Union européenne- Union africaine (TBC)</p>	<p>Conférence Women Deliver</p>	<p>Sommet Afrique-France</p>	<p>TBD</p> <p>UNCCD COP17 Mongolie</p>
<p>Échéance de la stratégie en santé mondiale de la France (2023-2027)</p>	<p>TBD</p> <p>22<sup>e</sup>ème reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA)</p>	<p>IDA</p>	<p>TBD</p> <p>Échéance de la stratégie internationale de la France en matière de droits et santé sexuels et reproductifs</p>	<p>TBD</p> <p>Examen de haut niveau du Pacte numérique mondial des Nations unies New-York</p>			
<p>Reconstitution du Fonds sur les pandémies</p>	<p>Septembre</p> <p>Réunion de suivi du Pacte de l'avenir des Nations unies et de la Déclaration pour les générations futures New-York</p>						
<p>Reconstitution du Fonds sur les pandémies</p>	<p>Reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial</p>	<p>Reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial</p>	<p>6<sup>e</sup> Reconstitution du Partenariat mondial pour l'éducation</p>	<p>GPE</p>			

15 L'édition 2024 du Rapport des Nations unies sur les Objectifs de développement durable indique ainsi que seulement 17 % des cibles des ODD sont actuellement en bonne voie pour être atteintes d'ici 2030, près de la moitié affichent des progrès minimes et plus d'un tiers sont au point mort ou en régression.

16 Le réseau Finance en commun, dont le secrétariat est assuré par l'Agence française de développement, rassemble 520 banques publiques de développement mobilisées pour l'atteinte des ODD et le respect de l'Accord de Paris. Son prochain sommet se tiendra en Afrique du Sud du 26 au 28 février 2025.

02

---

Ressources  
allouées à l'aide  
publique au  
développement  
française :  
une trajectoire  
ascendante  
remise en  
question depuis  
2023

Entre 2018 et 2022, l'APD totale de la France, telle que mesurée par l'OCDE (voir encadré 1), s'est accrue de manière constante (+36 % en termes réels sur la période)<sup>17</sup>, jusqu'à légèrement dépasser en 2022 la cible fixée par le CICID de 2018 d'allouer 0,55 %

du revenu national brut (RNB) à l'APD (graphique 1). Il ne s'agit cependant que de la 15e hausse la plus marquée parmi les 31 pays membres du CAD, derrière d'autres bailleurs conséquents tels que les États-Unis (+54 %), le Japon (+45 %) ou l'Allemagne (+42 %).



## AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT : DES RESSOURCES EN NETTE AUGMENTATION, MAIS UNE AMBITION RÉCEMMENT FRAGILISÉE

Évolution de l'APD de la France de 2018 à 2023, euros constants et % du RNB



Source : ONE (2024), d'après les données de l'OCDE.

Toutefois, en 2023, la France a amorcé une diminution de son aide publique au développement. **Entre 2022 et 2023**, l'APD totale de la France a ainsi enregistré une **baisse de 11 %**, soit 1,6 milliard d'euros. En juillet 2023, le gouvernement, réuni au sein du CICID (voir encadré 2), a **repoussé de cinq ans l'atteinte de l'objectif d'allouer 0,7 % du revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement**, que la loi du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (ci-après « Loi de programmation de 2021 ») avait fixée en 2025.

En outre, les coupes opérées en février 2024 dans le budget général ont affecté de manière disproportionnée la solidarité internationale. La **mission budgétaire « Aide publique au développement »** (voir encadré 3) a été **amputée de 742 millions d'euros** (un montant équivalent à l'aide bilatérale de la France à destination de l'Afrique de l'Est en 2022<sup>18</sup>), soit une baisse de 13 % de son budget de 5,9 milliards d'euros établi dans la Loi de finances 2024. En comparaison, les autres missions ont été proportionnellement dix fois moins affectées. Or, **la mission APD ne représentait en 2023 que 1,03 % du budget de l'État**, qui s'élevait à 577 milliards d'euros<sup>19</sup>.

Le projet de loi de finances (PLF) 2025 envisage une nouvelle coupe drastique

de l'APD. La mission aide publique au développement serait amputée de 1,34 milliard d'euros, soit une baisse de 23,3 % de ses crédits de paiement par rapport à la loi de finance initiale pour 2024 (voir encadré 5). Il s'agit de la mission la plus affectée, en volume et en proportion de ses crédits. Ces coupes successives, conjuguées au report de l'atteinte de l'objectif du 0,7 % de 2025 à 2030, représenteraient un manque à gagner pour le développement international de près de **21,2 milliards d'euros entre 2025 et 2030** selon les projections de Focus 2030<sup>20</sup>.

Afin de respecter la trajectoire fixée par le CICID de 2023 (maintenir le rang de la France parmi les premiers bailleurs mondiaux et consacrer 0,7 % du RNB à l'APD d'ici 2030, voir encadré 4), il conviendrait d'inverser la tendance baissière constatée depuis 2023. La France se classe aujourd'hui au **5<sup>e</sup> rang** des pays donateurs du CAD de l'OCDE en volume d'APD, et au **11<sup>e</sup> rang** des pays les plus généreux en proportion de leur revenu national brut. Selon les prévisions actuelles de croissance, allouer 0,7 % de son RNB à l'APD en 2030 signifierait pour la France un apport de 22 milliards d'euros à la solidarité internationale en 2030, soit +54 % par rapport à son niveau de 2023. Cela nécessiterait l'adoption d'une trajectoire financière claire supposant, dans un contexte budgétaire contraint<sup>21</sup>, la mobilisation de ressources additionnelles (graphique 2).

**« Alors que la France a dépassé sa cible intermédiaire (0.55 % du RNB consacré à l'APD en 2022), élaborer une feuille de route pour atteindre la cible internationale de 0.7 % d'ici à 2030 renforcerait sa crédibilité au niveau national et son influence sur la scène internationale. »**

*Revue par les pairs de l'OCDE, 2024f*

17 En euros courants, l'APD de la France a augmenté de 48 % entre 2018 et 2022, passant de 10,3 milliards d'euros à 15,2 milliards.

18 Oxfam France (2024), Réaction d'Oxfam France au plan d'économies de 10 milliards d'euros présenté par le gouvernement.

19 LOI n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023 (JORF n° 0303 du 31 décembre 2022).

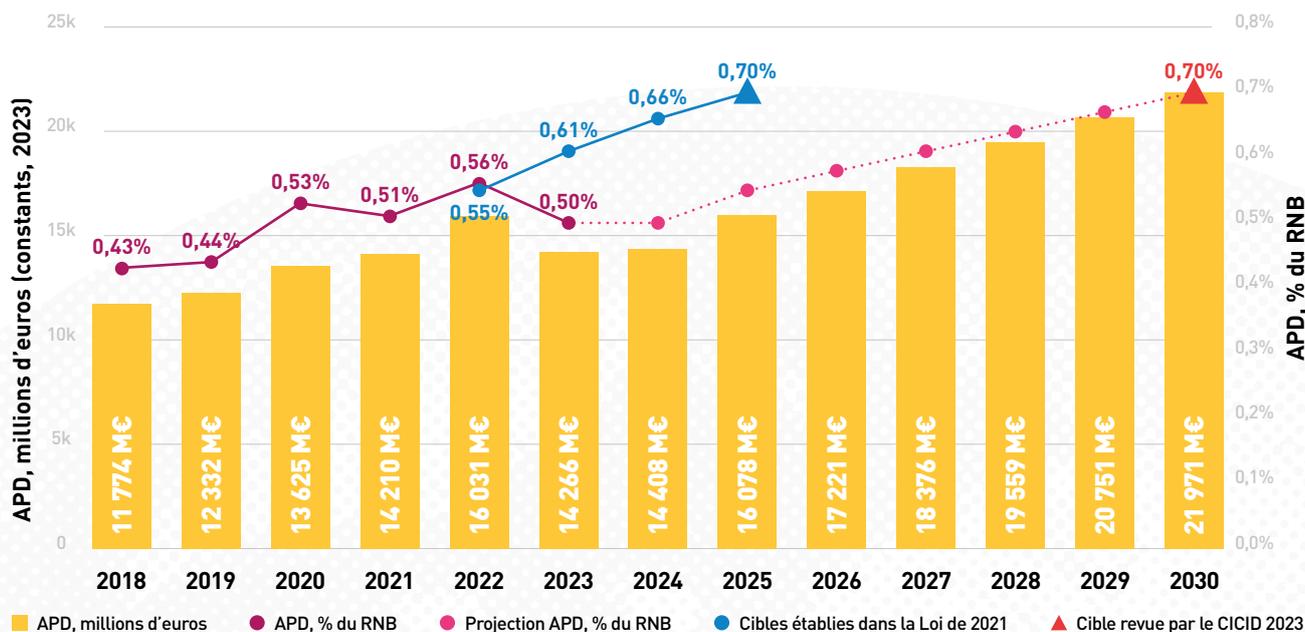
20 Focus 2030 (2024h), La France revient sur ses engagements en matière d'aide publique au développement.

21 La dette publique française a atteint 3 228 milliards d'euros au deuxième trimestre 2024, soit 112 % du PIB de la France, bien au-delà de la limite de 60 % prescrite par l'Union européenne. Le déficit public pourrait quant à lui dépasser 6 % du PIB, contre 4,4 % projetés en 2024 et 3 % prescrits par l'UE.



## TENIR LA PROMESSE D'ALLOUER 0,7 % DU REVENU NATIONAL BRUT À L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT, OU LA NÉCESSITÉ D'UNE LOI DE PROGRAMMATION

Évolution de l'APD de la France de 2018 à 2023 et projections jusqu'à 2030, en euros constants et en pourcentage du RNB



Source : OCDE (2024a), DAC1 ; Loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales ; estimations Focus 2030 pour l'APD en volume après 2023 d'après les projections de croissance du FMI.

### ENCADRÉ 1

#### QU'EST-CE QUE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ?

L'aide publique au développement (APD) est « une assistance financière fournie dans le but de favoriser le développement économique et d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement ». Instituée comme norme de référence par le CAD de l'OCDE en 1969, l'APD doit répondre à quatre critères pour être reconnue comme telle :

1. **Origine publique** : Les financements doivent provenir d'organismes publics (États, collectivités locales ou organismes mandatés par ces derniers).
2. **Destinataires éligibles** : Les fonds doivent être destinés aux pays ou territoires figurant sur la liste des bénéficiaires de l'APD, établie et révisée tous les trois ans par le CAD, qui comprend actuellement 143 pays<sup>22</sup>.



- 3. Conditions financières avantageuses :** Les ressources doivent être allouées sous forme de dons ou de prêts concessionnels avec un élément « don » d'au moins 25 %, incluant également les allègements de dette.
- 4. Objectif de développement :** Les fonds doivent viser explicitement à promouvoir le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays bénéficiaires.

Depuis 2023, la France utilise le terme « **politique d'investissement solidaire et durable** » (ISD) pour désigner sa politique de coopération et de développement, comme en attestent les intitulés des récentes orientations du gouvernement en la matière et la création au sein du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la Sous-direction du développement et de l'investissement solidaire et durable, responsable de sa mise en œuvre. Bien que l'expression « aide publique au développement » soit jugée obsolète par certains observateurs, elle demeure celle employée par l'OCDE, avec des critères et un cadre réglementaire bien définis. Aussi ce rapport privilégie cette terminologie plutôt que celle d'ISD.

## ENCADRÉ 2

### COMMENT EST PILOTÉE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCE ?

**Le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID)**, instance de coordination principale, fixe, sous l'autorité du Premier ministre, les grandes orientations stratégiques de la politique de développement de la France. Il s'est réuni à deux reprises depuis 2017, en février 2018<sup>23</sup> puis en juillet 2023<sup>24</sup>. Dans un rapport publié en septembre 2024, la Cour des comptes recommande au gouvernement français de réunir le CICID de façon plus régulière<sup>25</sup>.

**Le Conseil présidentiel du développement** a été instauré en 2018 afin de renforcer le pilotage de la politique de développement de la France. Présidé par le président de la République, il est chargé de prendre les décisions stratégiques concernant la mise en œuvre de l'aide au développement française. Le second conseil s'est tenu en mai 2023<sup>26</sup>.

**Le Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI)** est l'instance centrale de dialogue entre l'État et les acteurs de la société civile sur les objectifs et les orientations de la politique française de développement. Il est présidé par le ministre des Affaires étrangères et rassemble des élus et des représentants de la société civile investis dans le développement et la solidarité internationale. Le CNDSI, qui se réunit plusieurs fois par an, n'a qu'un pouvoir consultatif.

22 OCDE (2024k), Bénéficiaires de l'APD : pays, territoires et organisations internationales.

23 Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (2018), Relevé de conclusions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement du 8 février 2018.

24 Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (2023a), Orientations de la Politique de coopération internationale et de l'aide publique au développement.

25 Cour des comptes (2024), Le financement des actions multilatérales de la France. Exercices 2017-2023.

26 Élysée (2023a), Conseil présidentiel du développement.

ENCADRÉ 3

## LA « MISSION AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT », CŒUR DE LA POLITIQUE FRANÇAISE DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

L'APD de la France est mise en œuvre à travers 24 programmes budgétaires distincts, répartis entre 14 missions et gérés par dix ministères, auxquels s'ajoutent des crédits extrabudgétaires issus de la taxe sur les transactions financières et de la taxe de solidarité sur les billets d'avion. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et le ministère de l'Économie et des Finances supervisent la « mission APD »<sup>27</sup>, qui compte pour 45 % de l'APD totale de la France (6,9 milliards d'euros en 2022)<sup>28</sup>, le reste étant constitué de prêts, d'allègements de dette ou encore de frais d'accueil des réfugiés (tableau 1). Les crédits budgétaires regroupés au sein de la mission APD, communément désignés comme le « cœur de l'aide », permettent de financer la coopération bilatérale de la France (dont l'aide projet, le soutien aux organisations de la société civile ou encore la coopération technique), sa contribution à l'aide mise en œuvre par la Commission européenne ainsi que son soutien à l'action des organisations internationales.



COMPOSITION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT TOTALE DE LA FRANCE EN 2022

2022

	EN MILLIONS D'EUROS	EN % DU TOTAL APD
<b>Aide publique au développement résultant des crédits budgétaires</b>	<b>10312</b>	<b>67%</b>
(i) mission APD (hors prêts)	4397	29%
(ii) prêts bilatéraux de AFD au secteur public	1 848	12%
(iii) instruments du secteur privé (prêts, prises de participation)	625	4%
(iv) autres	3442	23%
dont bourses et écologies du MESR (P150, P231)	867	6%
dont frais d'accueil des demandeurs d'asile (P303)	1 110	7%
dont frais de santé des demandeurs d'asile	233	2%
dont recherche (PI 72)	400	3%
dont action extérieure de l'État (P105 et P185)	442	3%
<b>Autres prêts</b>	<b>449</b>	<b>3%</b>
(i) prêts concessionnels du Trésor	165	1%
(i) prêts mutilatéraux	283	2%
Contrats de désendettement (décaissements)	430	3%
Contribution à l'APD financée par le budget de l'UE (prélèvement sur recettes)	2486	16%
Allègement de la dette	11	0,1%
Dons de doses de vaccins contre la Covid-19	255	2%
Fonds de solidarité pour le développement	746	5%
<b>TOTAL BUDGET DE L'ETAT ET DE SES AGENCES</b>	<b>14689</b>	<b>96%</b>
Collectivités territoriales et agences de l'eau	191	1%
Frais administratifs de l'AFD hors rémunération des opérations de l'AFD pour le compte de l'État	414	3%
<b>TOTAL APD</b>	<b>15294</b>	<b>100%</b>

Source : Ministère de l'économie (2023a)

## ENCADRÉ 4

## LES ENGAGEMENTS DE LA FRANCE EN FAVEUR DU 0,7 %

- 1970 : La France s'engage devant les Nations unies, aux côtés des autres pays industrialisés, à allouer 0,7 % de sa richesse nationale à l'APD.
- 2000 : Adoption des Objectifs du millénaire pour le développement par la France et 188 autres États membres des Nations unies, dont les cibles 8.A et 8.B invitent à développer un système financier international réglementé, prévisible et non-discriminatoire et à répondre aux besoins spécifiques des pays les moins avancés.
- 2005 : La France se réengage, au côté du G8 lors du Sommet de Gleneagles, à allouer 0,5 % de sa richesse nationale à l'APD dès 2007, dont les deux tiers vers le continent africain, et 0,7 % à partir de 2012<sup>27</sup>.
- 2014 : Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale.
- 2015 : La France adopte, aux côtés des pays membres des Nations unies, les Objectifs de développement durable, dont la cible 17.2 prévoit l'atteinte du 0,7 % d'ici à 2030.
- 2017 : Emmanuel Macron s'engage à porter l'APD de la France, qui atteignait alors 0,42 % du RNB, à 0,55 % du RNB en 2022.
- 2018 : Réunion du Comité interministériel pour la coopération et le développement :
  - Entérine l'objectif d'allouer 0,55 % du RNB de la France à l'APD d'ici à 2022.
- 2021 : Loi de programmation sur le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales (LDSLIM) adoptée à l'unanimité des groupes parlementaires :
  - Fixe l'objectif d'allouer 0,7 % du RNB de la France à l'APD d'ici à 2025, et envisage d'en moderniser les instruments.
- 2023 : Réunions du Conseil présidentiel du développement et du CICID :
  - Le CICID repousse à 2030 l'objectif d'allouer 0,7 % du RNB de la France à l'APD.
- 2024 : Décret portant annulation de crédits sur le budget général 2024 pour un montant de 10 milliards d'euros :
  - La mission APD est la plus affectée en proportion, avec une coupe de 742 millions d'euros.

En 2023, seuls 5 pays ont respecté leur engagement de consacrer 0,7 % de leur RNB à l'APD : la Norvège, le Luxembourg, la Suède, l'Allemagne et le Danemark. La France, quant à elle, n'a jamais atteint cet objectif depuis 1970, et n'allouait que 0,5 % de sa richesse nationale à la solidarité internationale en 2023.

27 La mission APD se compose du Programme 110 : Aide économique et financière au développement ; du Programme 209 : Solidarité à l'égard des pays en développement ; du Programme 365 : Renforcement des fonds propres de l'Agence française de développement ; et du Programme 370 : Restitution des biens mal acquis.

28 Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique (2023a), Documents de politique transversale 2024 : Politique française en faveur du développement.

29 Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (2010), L'action de la France - Le G8 et le développement

## ENCADRÉ 5

### COUPE DE 1,3 MILLIARD D'EUROS : QUELS IMPACTS SUR LES POPULATIONS BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ET SUR LA PLANÈTE ?

Le projet de loi de finances (PLF) 2025 prévoit une baisse de 23,3 % des crédits de paiement de la mission « Aide publique au développement » par rapport au PLF 2024, soit une diminution de 1,3 milliard d'euros de la contribution française à la solidarité internationale<sup>30</sup>.

Bien que la mission APD ne représente qu'1,03 % du budget total de la France, elle est la mission la plus affectée en montant absolu et la deuxième mission la plus affectée proportionnellement parmi les principales lignes budgétaires (derrière la mission « Santé » (-40 %), mais dont la réduction des crédits était programmée par la fin du plan national de relance et de résilience (PNRR) de l'Union européenne qui arrive à échéance en 2025).

Quelles seront les conséquences concrètes de ces réductions pour les populations et la planète ? À titre d'illustration, 1,3 milliard d'euros équivaut au montant total des subventions versées par l'Agence française de développement (AFD) en 2023 (1,4 milliard d'euros)<sup>31</sup>. Parmi les projets financés exclusivement par ces dons, on peut notamment citer :

- Un projet d'adduction d'eau potable à Mpungwe-Bukavu, en République Démocratique du Congo, qui devrait permettre d'améliorer les conditions d'hygiène de 450 000 personnes d'ici à 2026 (15 millions d'euros).
- Un projet de rétablissement d'infrastructures au nord-est de la République Centrafricaine afin de favoriser la mobilité et la productivité agricole pour près de 140 000 personnes (10 millions d'euros).
- Un projet de renforcement de l'accès de 2 millions de personnes aux soins de santé afin de prévenir les risques épidémiques à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (12 millions d'euros).

Ces trois projets, dont le budget total de 37 millions d'euros représente moins de 3 % du montant des coupes de l'APD en 2025, permettront d'améliorer concrètement les conditions de vie de près de 2,6 millions de personnes.

Réduire l'APD, c'est également risquer de compromettre l'ambition climatique de la France en annulant les efforts déployés pour s'attaquer aux causes et aux conséquences des changements climatiques. C'est aussi s'exposer à une impréparation face aux pandémies actuelles et futures, mettant en péril les populations de tous les pays de la planète ainsi que les générations futures.

À titre d'exemple, l'investissement de la France dans le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, a contribué en 2023 à distribuer 6 millions de tests VIH, à traiter 700 000 personnes contre la tuberculose et 18 000 personnes contre le paludisme. In fine, l'engagement de la France auprès du Fonds mondial a permis de préserver 6,5



millions de vies depuis 2002<sup>32</sup>.

En outre, on estime que les ressources allouées par la France à Gavi, l'Alliance du vaccin depuis sa création en 2000<sup>33</sup>, ont permis de vacciner 50 millions d'enfants et de réaliser des économies de 11 milliards de dollars dans les pays partenaires de l'Alliance<sup>34</sup>.

Par ailleurs, les ressources allouées par la France au Fonds international pour le développement agricole lors de sa 11e reconstitution<sup>35</sup> pour la période 2019-2021, ont contribué à augmenter le niveau de revenu de 6 millions de personnes travaillant dans le secteur agricole dans les pays en développement<sup>36</sup>.

30 Ministère de l'Économie (2024), Plafonds de dépenses en vue de l'examen et du vote du PLF 2025 - août 2024.

31 Groupe AFD (2024), Bilan et perspectives : le groupe AFD avec ses partenaires 2023-2024.

32 La France contribue en moyenne à 10 % du budget du Fonds mondial depuis 2002 (Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (2024), Gouvernements donateurs.).

33 Gavi (2023), Annual Contributions and Proceeds 31 December 2023.

34 Gavi (2024), Gavi Progress Report 2023.

35 Fonds international de développement agricole (2018), Report of the Consultation on the Eleventh Replenishment of IDA's Resources.

36 Fonds International de Développement Agricole (2022), IFAD Impact Assessment Report 2029-2021.

03

---

# Acheminement de l'aide publique au développement française : un recours important au canal multilatéral salué par l'OCDE

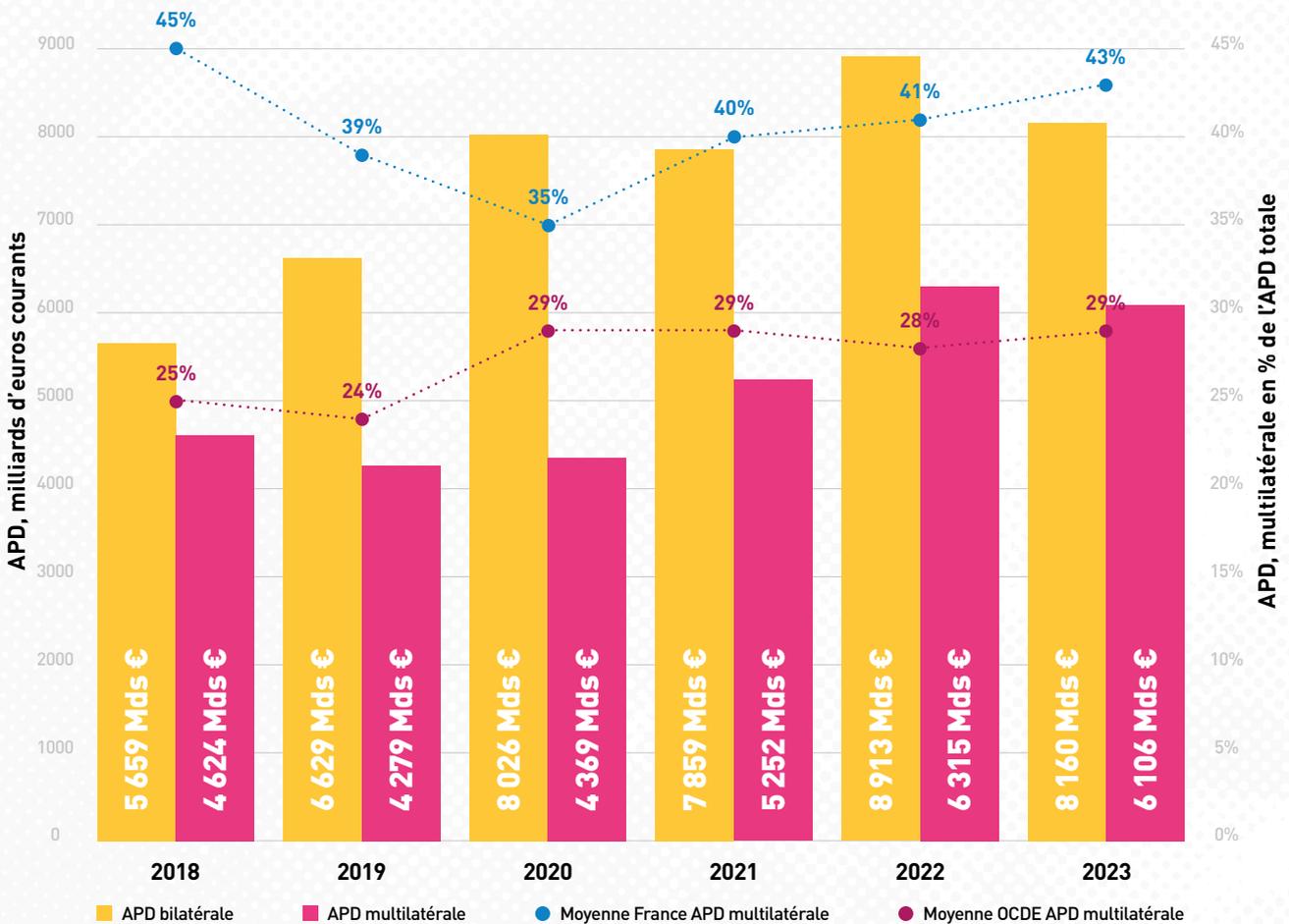
La France alloue la majorité de son aide publique au développement de manière bilatérale, mais son recours au canal multilatéral la distingue des autres bailleurs les plus importants du CAD (voir encadré 6). En 2023, la France a alloué 8,2 milliards d'euros en APD bilatérale (57 % de son APD totale) et 6,1 milliards d'euros en APD multilatérale (43 %, contre 25 % en moyenne pour les pays du

CAD, graphique 3). Si cette répartition a davantage penché vers une aide bilatérale entre 2020 et 2022, notamment en raison d'un important recours à l'aide bilatérale, principalement sous la forme de prêts, lors de la pandémie de Covid-19, elle semble amorcer un rééquilibrage en 2023. Ainsi, sur la période 2018-2023, l'APD bilatérale de la France s'est accrue de 26 % en termes réels, et l'APD multilatérale de 15 %.



### POUR FAIRE FACE AUX GRANDS DÉFIS PLANÉTAIRES, LA COMPLÉMENTARITÉ D'UNE APPROCHE BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE

Évolution de la répartition de l'APD de la France par canal d'acheminement et comparaison avec la moyenne du CAD (2018-2023)



Source : OCDE (2024i), Financement multilatéral du développement 2024 (version abrégée).

## ENCADRÉ 6

**ENJEUX DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT :  
PERSPECTIVES BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES**

La distinction entre l'aide publique au développement (APD) bilatérale et multilatérale repose sur les canaux de distribution et les intérêts stratégiques des États donateurs. L'APD bilatérale, versée directement aux pays bénéficiaires, offre aux pays donateurs une visibilité et un contrôle accru sur les projets et les secteurs financés. Ce mode d'aide permet aux donateurs d'adapter leur soutien à leurs priorités nationales et d'établir des relations bilatérales renforcées avec les bénéficiaires. De ce fait, l'affectation sectorielle et géographique de l'aide bilatérale peut être motivée par des objectifs géopolitiques, économiques ou historiques spécifiques. Elle contribue également à combler certaines lacunes de l'aide multilatérale, particulièrement dans un contexte où la réponse aux crises humanitaires concentre une part grandissante des financements multilatéraux<sup>37</sup>. L'aide bilatérale est ainsi privilégiée par la France pour financer des projets d'infrastructures (écoles, hôpitaux, routes, assainissement, énergie, etc.) et de formation des personnels. En 2023, les principaux secteurs d'intervention de l'Agence française de développement (AFD), premier pourvoyeur de l'aide bilatérale française, concernaient ainsi l'accès à l'eau et l'assainissement (15 % des projets signés), les infrastructures d'énergie (11 %), les transports et la mobilité (10 %) et le développement urbain et l'aménagement (9 %)<sup>38</sup>.

L'aide multilatérale, allouée via des contributions aux budgets centraux des organisations multilatérales telles que l'ONU et ses agences ou la Banque mondiale, offre une plus grande flexibilité en matière d'allocation des ressources, tout en renforçant la coopération internationale et la légitimité collective des initiatives. Elle permet aux donateurs de participer à des actions et des projets globaux qu'ils n'auraient pas la capacité de financer seuls et favorisant des économies d'échelle, et de s'aligner sur des objectifs à long terme, tels que les Objectifs de développement durable.

L'engagement multilatéral peut aussi refléter des nécessités institutionnelles, notamment dans le cadre de contributions à des entités telles que l'Union européenne. Certaines aides transitent par les institutions multilatérales mais sont pré-affectées par les pays donateurs à certains pays ou secteurs d'action (par exemple, en réponse à des crises humanitaires en cours). On parle alors d'aide multilatérale pré-affectée, ou d'APD « multi-bilatérale ».

**« Les organisations multilatérales fournissent près des deux tiers du financement public du développement. L'envergure, l'expertise technique et les capacités des organisations multilatérales les rendent indispensables pour orchestrer des réponses collectives aux défis mondiaux du développement. »<sup>39</sup>**

37 OCDE (2024i), Financement multilatéral du développement 2024 (version abrégée).

38 Groupe AFD (2024), Bilan et perspectives : le groupe AFD avec ses partenaires 2023-2024.

39 OCDE (2024h), Climate finance provided and mobilised by developed countries in 2013-2022.

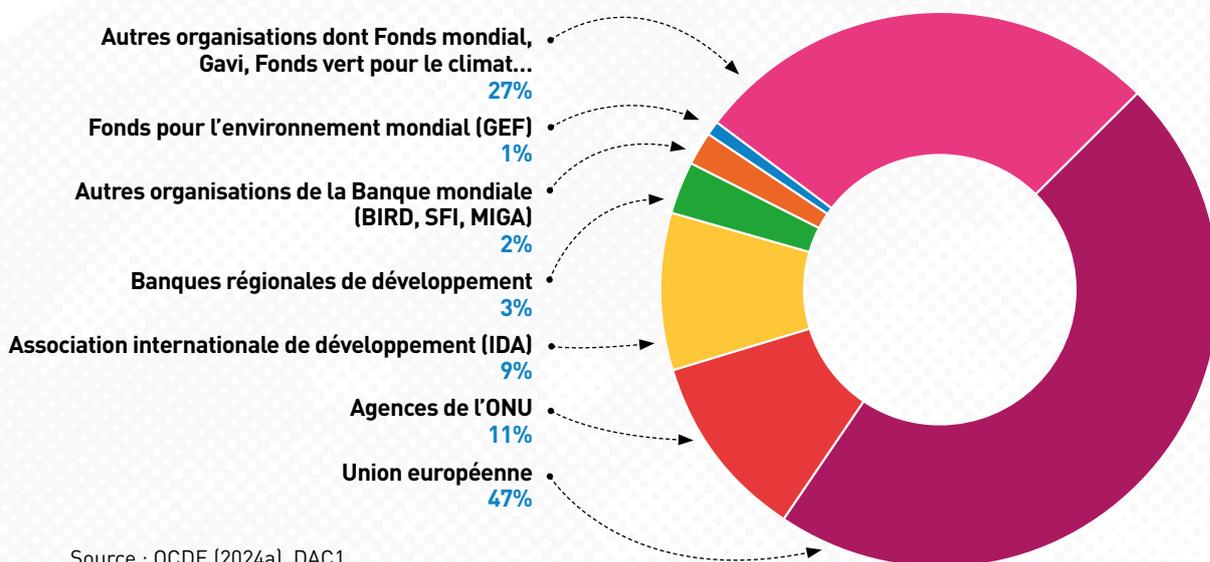
La France se classe au 4e rang des bailleurs multilatéraux parmi les 31 pays du CAD, apportant 12 % de l'APD multilatérale totale. Sur ses

6,6 milliards de dollars d'APD multilatérale en 2022, près de la moitié ont transité par le budget de l'Union européenne (graphique 4).



### OUTRE SA CONTRIBUTION À L'ACTION INTERNATIONALE DE L'UNION EUROPÉENNE, LA FRANCE FINANCE EN PRIORITÉ LES AGENCES DES NATIONS UNIES ET DE LA BANQUE MONDIALE

Répartition de l'APD multilatérale de la France par organisation destinataire, 2022



Source : OCDE (2024a), DAC1.

Dans son examen 2024 de la politique de coopération pour le développement de la France, l'OCDE souligne la « qualité des financements qu'elle apporte, qui bénéficient majoritairement aux budgets centraux et pluriannuels, et son engagement dans les instances de gouvernance », et l'invite à « préserver la qualité de ses modes d'engagement actuels ». Ces financements multilatéraux permettent à la France de compter parmi les contributeurs les plus importants à de nombreux fonds verticaux et organisations internationales œuvrant pour le développement (tableau 2). Le soutien financier de la France aux organisations multilatérales permet d'améliorer

concrètement les conditions de vie des personnes dans les pays en développement. Par exemple, par sa contribution à hauteur de 58 % du budget d'Unitaid<sup>40</sup> (hors ACT-A) depuis la création de l'organisation en 2006, la France facilite l'accès à des produits de santé (médicaments, traitements préventifs, moustiquaires, etc.) pour plus de 174 millions de personnes chaque année<sup>41</sup>. De même, entre 2020 et 2022, la contribution de la France a compté pour 5 % du budget de l'Association Internationale de développement (IDA), permettant de fournir des aides financières d'urgence à près de 9 millions de personnes au plus fort de la pandémie de Covid-19.

« Alors que la France entend mieux articuler aide bilatérale et multilatérale, et faire prévaloir sa double priorité, il conviendra de préserver la qualité de ses modes d'engagement actuels pour continuer à servir d'exemple. »

Revue par les pairs de l'OCDE, 2024f

**TABLEAU**  
**02**

## ENGAGEMENTS FINANCIERS DE LA FRANCE AUPRÈS DES PRINCIPALES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES DE DÉVELOPPEMENT

ORGANISATION	PÉRIODE	ENGAGEMENT DE LA FRANCE (MILLIONS DE DOLLARS)	RANG DE LA FRANCE PARMI LES DONATEURS SOUVERAINS SUR LA PÉRIODE	SOURCES
<b>PAIX ET DÉVELOPPEMENT</b>				
Organisation des Nations unies (ONU - budget ordinaire)	2022-2024	386	#6	ONU
Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)	2022	10	#10	PNUD
Association internationale de développement (IDA20)	2024-2026	1384	#5	IDA
<b>SANTÉ MONDIALE</b>				
Organisation mondiale de la santé (OMS - contributions volontaires)	2022-2023	118	#7	OMS
Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme	2023-2025	1586	#2	Fonds mondial
Gavi, l'Alliance du vaccin	2021-2025	813	#3	Gavi
Unitaid	2023-2025	242	#1	Unitaid
Initiative mondiale pour l'éradication de la polio (GPEI)	2022-2026	48	#4	GPEI
<b>ENFANCE ET ÉDUCATION</b>				
Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef)	2023	74	#12	Unicef
Partenariat mondial pour l'éducation (GPE)	2021-2025	400	#4	GPE
<b>CLIMAT, ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE</b>				
Fonds vert pour le climat	2024-2027	1740	#4	Fonds vert pour le climat
Fonds pour l'environnement mondial	2022-2026	360	#6	Banque mondiale
Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR)	2023	3	#14	CGIAR
Fonds international de développement agricole (FIDA)	2025-2027	150	#5	FIDA
<b>GENRE ET DROITS ET SANTÉ SEXUELS ET REPRODUCTIFS (DSSR)</b>				
ONU Femmes	2023	8	#5	ONU Femmes
Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) (Ressources de base)	2023	1	#20	UNFPA
UNFPA Supplies	2022	19	#4	UNFPA
Fonds Muskoka	2022-2026	59	N/A	MEAE

Note : Certains engagements, exprimés en euros, ont été convertis en dollars à partir des taux de change de l'OCDE pour les années concernées afin de faciliter la comparaison des montants.

40 Unitaid (2024a), Audited financial statements for the year ended 31 December 2023.

41 Unitaid (2024b), Unitaid et la France : partenaires pour l'innovation en santé mondiale.

04

---

Plus de 5 % de  
l'aide publique au  
développement de  
la France provient  
de mécanismes  
de financement  
innovants

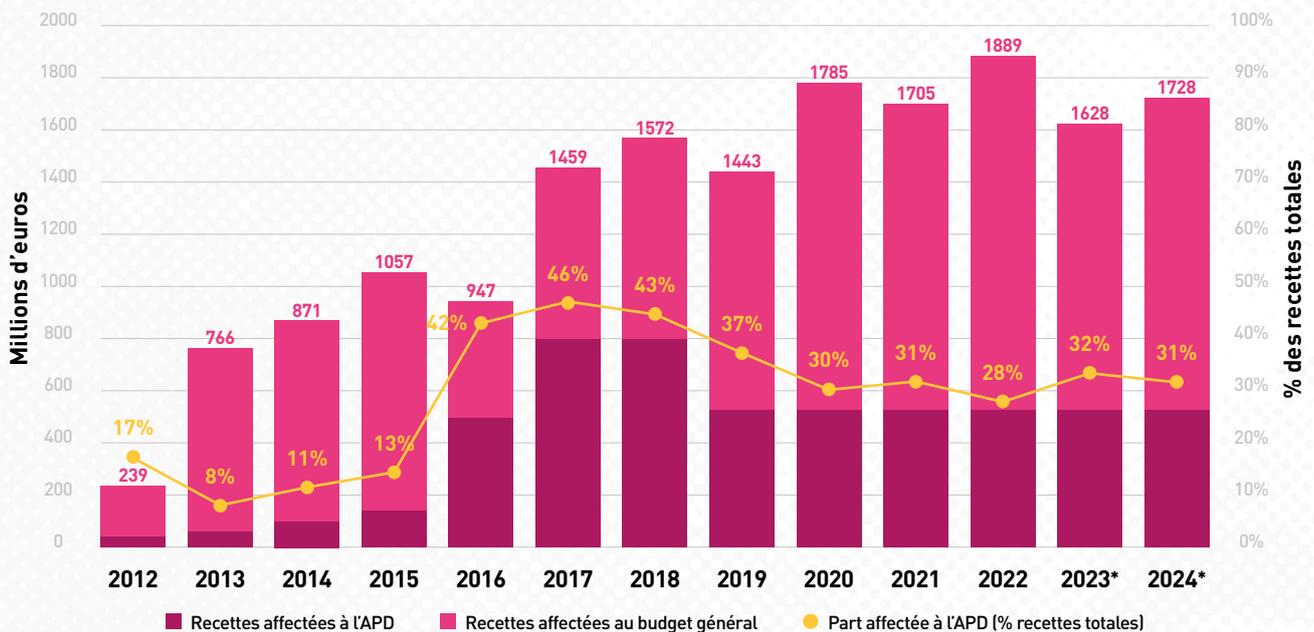
Une part importante (738 millions d'euros par an) des contributions multilatérales françaises annuelles a pour spécificité de provenir de **mécanismes innovants de financement du développement** (encadré 7). En effet, un montant fixe des recettes de la **taxe sur les transactions financières (TTF)** et de la **taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA)** est automatiquement affecté chaque année au financement d'un certain nombre d'instruments multilatéraux à fort impact dans les domaines de la santé mondiale, de l'action climatique et de l'éducation, via le Fonds de solidarité pour le développement (FSD)<sup>42</sup>.

Pour autant, le projet de loi de finances pour 2025 propose la suppression du FSD. L'intégralité du produit de la TTF et de la TSBA serait ainsi allouée au budget général, générant une incertitude quant à la capacité de la France à participer au bon fonctionnement des programmes internationaux de vaccination, d'éducation et pour le climat, et ce, dès 2025. La suppression du FSD a donné lieu à la création d'une nouvelle ligne budgétaire intégrée à la mission APD dans le PLF 2025 dont les montants en crédits de paiements sont équivalents aux montants mobilisés jusque-là par le FSD. Cette ligne budgétaire ne sera toutefois plus en mesure de



## MOINS D'UN TIERS DE LA TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES EST AFFECTÉ À L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT CHAQUE ANNÉE

Évolution des recettes de la TTF française et de la part affectée à l'APD (2012-2022) et estimations jusqu'en 2024



Source : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (2013; 2014; 2015; 2016; 2017; 2018; 2019b; 2020b; 2021b; 2022b; 2023b)

Notes : La part de la TTF affectée à l'APD comprend les montants qui transitent par le Fonds de solidarité pour le développement (FSD) et qui transitaient par l'Agence française de développement (AFD) de 2016 à 2018. \*Le FSD n'était pas encore approvisionné en 2012, mais 40 millions d'euros ont été reversés à l'aide publique au développement à partir des recettes de la TTF. Les montants indiqués pour 2023 et 2024 sont basés sur les projections du ministère de l'Économie incluses dans le Tome I de l'Évaluation des voies et moyens (2023) pour 2024.

sécuriser des montants stables pour les organisations multilatérales jusque-là soutenues par ce dispositif.

Dans un contexte mondial marqué par la multiplication et l'aggravation des crises, nombre d'acteurs soulignent que la **TTF constitue une source de financement sous-exploitée** en matière d'affectation, de collecte et de paramètres. En effet, alors qu'elle a été instaurée notamment pour mobiliser de nouvelles ressources pour la solidarité internationale, la proportion des recettes de la TTF allouées à l'APD a largement diminué depuis 2017, passant de près de la moitié à moins d'un tiers (graphique 5). En outre, sa collecte gagnerait à être renforcée, puisqu'entre 1 et 3 milliards d'euros de recettes fiscales seraient perdues chaque année, soit plus du double des recettes actuelles (1,6 milliard d'euros en 2023), en raison de l'absence de transparence et de contrôle des modalités de collecte de la taxe. Ainsi, **la TTF pourrait permettre de mobiliser jusqu'à 3,5 milliards d'euros supplémentaires par an** pour la solidarité internationale sans affaiblir l'attractivité de la place financière de Paris,

via une augmentation de son taux à 0,5 %, une amélioration de sa collecte et une allocation de 50 % de ses recettes au FSD<sup>43</sup>.

Certains acteurs notent que **la taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA) pourrait également être mobilisée pour dégager davantage de recettes**. En effet, la révision du barème de cette taxe afin de l'aligner sur celui en vigueur au Royaume-Uni pourrait permettre de générer 4 milliards d'euros de recettes annuellement, soit 3,5 milliards d'euros de recettes supplémentaires chaque année<sup>44</sup>. À l'heure actuelle, approximativement 66 % des recettes de la TSBA sont affectées à la solidarité internationale. Alors que le gouvernement envisagerait d'accroître de 1 milliard d'euros le montant des recettes de la taxe<sup>45</sup>, ce sont théoriquement 656 millions d'euros supplémentaires qui pourraient être pré-affectés au FSD chaque année en réhaussant proportionnellement son plafond. Compte tenu de l'engagement de la France à l'international sur ces questions (voir encadré 8), ces pistes gagneraient à être explorées.

## ENCADRÉ 7

### LA TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES ET LA TAXE DE SOLIDARITÉ SUR LES BILLETS D'AVION

Lors de la Conférence des Nations unies de Monterrey sur le financement du développement en 2002, la communauté internationale a affirmé la nécessité de développer des mécanismes de financement innovants pour faire face à des besoins croissants en matière de développement et de climat. Les taxes reposant sur des activités mondialisées font partie de ces mécanismes.

Instaurée en 2006 par Jacques Chirac<sup>46</sup>, la taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA) est



42 Plus spécifiquement, le Fonds de solidarité pour le développement permet de financer tout ou partie des contributions françaises à la Facilité internationale de financement pour la vaccination (IFFIm, outil financier de Gavi, l'Alliance du vaccin), au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, à Unitaid, au Fonds vert pour le climat, et au Partenariat mondial pour l'éducation.

43 Action Santé Mondiale (2024), Révélations autour de la taxe sur les transactions financières : jusqu'à 3 milliards d'euros perdus par an. ; Assemblée nationale (2023), Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire sur la proposition de loi visant à élargir l'assiette de la taxe sur les transactions financières (n° 1145).

44 Transport & Environnement (2024), Taxe sur les billets d'avion : la France très en retard par rapport à l'Allemagne et au Royaume-Uni.

45 Les Echos (2024), Le gouvernement veut prélever un milliard d'euros de plus sur le transport aérien en France.

46 Loi n° 2005-1720 du 30 décembre 2005 de finances rectificative pour 2005 (JORF n°304 du 31 décembre 2005).

appliquée à toutes les entreprises de transport aérien public, sans distinction de nationalité ou de statut juridique. Elle concerne uniquement les vols de passagers au départ de la France, hors correspondances. Les montants de la taxe varient entre 2,63 € et 63,07 € par passager en fonction de la destination et de la classe de voyage<sup>47</sup>. En 2022, 320 millions d'euros ont été mobilisés via la TSBA, dont 210 millions pré-affectés à la solidarité internationale selon un plafond exprimé en volume dans la loi de finances. En proportion, 66 % des revenus de la taxe sur les billets d'avion sont donc affectés à la solidarité internationale.

Créée en 2012 sous la présidence de Nicolas Sarkozy<sup>48</sup>, la taxe sur les transactions financières (TTF) s'applique à chaque achat d'actions par des entreprises dont le siège social est en France et dont la capitalisation boursière dépasse un milliard d'euros. Son taux, initialement fixé à 0,1 %, a progressivement augmenté pour atteindre 0,3 % en 2017<sup>49</sup>, sans effet notable sur la compétitivité de la Place de Paris. La taxe concerne toute acquisition à titre onéreux de titres de capital, à condition que ces titres soient admis à la négociation sur un marché réglementé, et émis par une société dont le siège social est en France. En 2022, la TTF a permis de récolter 1,9 milliard d'euros, dont 528 millions pré-affectés à la solidarité internationale.

La TTF est un moyen de mobiliser des ressources pour la solidarité internationale de manière pérenne et prévisible selon une logique redistributive. Fort de ce constat, un panel de députés d'origine transpartisane a déposé en 2023 un amendement en faveur de l'élargissement de l'assiette de la TTF, finalement rejeté par l'Assemblée nationale<sup>50</sup>. Le nouveau Premier ministre, Michel Barnier, a exprimé à plusieurs reprises son soutien à cette taxe à l'échelle française, européenne et mondiale, la qualifiant notamment de « moralement juste » et d'« économiquement et techniquement facile à faire »<sup>51</sup>.

## ENCADRÉ 8

### LA FRANCE À L'AVANT-GARDE DES FINANCEMENTS INNOVANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT

Au-delà de l'instauration de mécanismes de financement innovants sur son territoire dès 2006, la France défend de longue date leur mise en œuvre au niveau international. Le rapport Landau sur « Les nouvelles contributions financières internationales », commissionné en 2003 par le Président de la République de l'époque, Jacques Chirac, affirmait ainsi que « la vocation de la France est d'être pionnière sur ce type de sujet »<sup>52</sup>. Cette ambition s'est concrétisée en 2006 avec l'accueil du Secrétariat du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, initié par la France, le Chili, le Brésil et l'Espagne. Ce groupe, composé de 66 États et de nombreuses organisations internationales, visait à créer un espace d'échange d'expériences et de bonnes pratiques concernant des solutions innovantes pour financer l'atteinte des objectifs de développement à l'international<sup>53</sup>.

Lors du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial qui s'est tenu à Paris les 22 et 23 juin 2023, la France a proposé la création d'une Taskforce sur la fiscalité internationale. Celle-ci



a été lancée officiellement lors de la COP28, en collaboration avec la Barbade et le Kenya. La Global Solidarity Levies Task Force compte aujourd'hui cinq nouveaux membres (Antigua et Barbuda, la Colombie, les îles Marshall, le Sénégal et l'Espagne) ainsi que trois organisations observatrices (Commission européenne, Fonds monétaire international et Nations unies)<sup>54</sup>. Cette taskforce devrait présenter des propositions concrètes pour de nouvelles mesures de fiscalité internationale en faveur du développement et du climat lors de la COP30 en 2025<sup>55</sup>.

Au niveau européen, « le projet de taxe sur les transactions financières (TTF) remonte à septembre 2011, quand la Commission européenne a présenté un premier projet en la matière. Depuis, devant l'impossibilité de trouver un accord à l'unanimité au sein du Conseil de l'UE, le Parlement européen et le Conseil ont donné leur accord pour établir une coopération renforcée parmi onze, puis dix États membres », relève le site Toute l'Europe<sup>56</sup>. La position de la France, bien que pionnière en la matière, interroge. Les acteurs de la société civile et certains parlementaires notent qu'elle aurait bloqué à plusieurs reprises la mise en place d'une taxe qui affecterait un volume de transactions plus élevé que la TTF française, laquelle exonère 99 % des transactions échangées chaque jour sur les marchés financiers. Une TTF européenne à un taux de 0,01 % du montant nominal pour les transactions sur produits dérivés, et 0,1 % du prix pour les autres transactions, mise en œuvre dans 27 pays de l'Union européenne<sup>57</sup>, pourrait pourtant mobiliser jusqu'à 57 milliards d'euros par an<sup>58</sup>.

47 Ministère de l'écologie (2024), Notice explicative pour l'établissement de la déclaration « tarif de solidarité » pour la Taxe sur le transport aérien de passagers (art. L. 422-20 CIBS).

48 LOI n° 2012-354 du 14 mars 2012 de finances rectificative pour 2012 (JORF n°0064 du 15 mars 2012).

49 Code général des impôts, Section XX : Taxe sur les transactions financières (Article 235 ter ZD).

50 Datan (2024), Élargir l'assiette de la taxe sur les transactions financières (TFF).

51 Assemblée nationale (2012), Rapport d'information déposé par la Commission des affaires européennes sur la taxe sur les transactions financières (E 6659). ; La Dépêche (2012), Michel Barnier : « La taxe sur les transactions est moralement juste ». ; La Tribune (2011), Michel Barnier soutient la proposition d'une taxe Tobin au G20. ; Rencontres économiques d'Aix-en-Provence (2024), Du Nord au Sud, un monde en quête d'équilibre.

52 Jean-Pierre Landau (2004), Les nouvelles contributions financières internationales.

53 Groupe pilote Financements innovants pour le développement (2017), Composition du Groupe pilote.

54 Global Solidarity Levies Task Force (2024), Climate and development action requires political will and financial support.

55 Élysée (2023b), Lancement de la taskforce sur la fiscalité internationale pour renforcer l'action en faveur du développement, du climat et de la nature.

56 Toute l'Europe (2017), Le projet de taxe sur les transactions financières.

57 Union européenne (2015), Financial Transaction Taxes in the European Union. Cette estimation a été calculée en 2011, lorsque la Croatie n'avait pas encore adhéré à l'Union européenne.

58 ONE (2024b), Why we need an ambitious Financial Transaction Tax ; Le Monde (2024a), « Si la France accepte enfin la taxe sur les transactions financières, on verra que l'Europe peut rapporter gros. » ; Le Monde (2024b), « La taxe sur les transactions financières proposée par la Commission européenne rapporterait chaque année jusqu'à 57 milliards d'euros. ».

05

---

Plus d'un quart  
de l'aide publique  
au développement  
de la France ne  
sort pas de son  
territoire

Il importe de détailler la nature des dépenses déclarées en aide publique au développement par la France. Selon la méthodologie retenue par le CAD de l'OCDE, deux postes de dépenses sont comptabilisables au titre de l'APD quand bien même ils ne contribuent pas directement au développement international, puisqu'ils ne quittent pas le territoire national : les frais d'écolage (accueil et bourses à des étudiants étrangers)<sup>59</sup> et l'accueil de réfugiés sur le sol français<sup>60</sup>. Entre 2018 et 2022, 26 % en moyenne de l'APD bilatérale de la France a été allouée à ces deux postes, contre 14 % parmi l'ensemble des membres du CAD (graphique 6). En comparaison avec les autres pays donateurs, la France déclare un niveau particulièrement élevé de dépenses en bourses et frais d'écolage (11 % de son APD bilatérale en 2022, contre 2 % en moyenne parmi les membres du CAD).

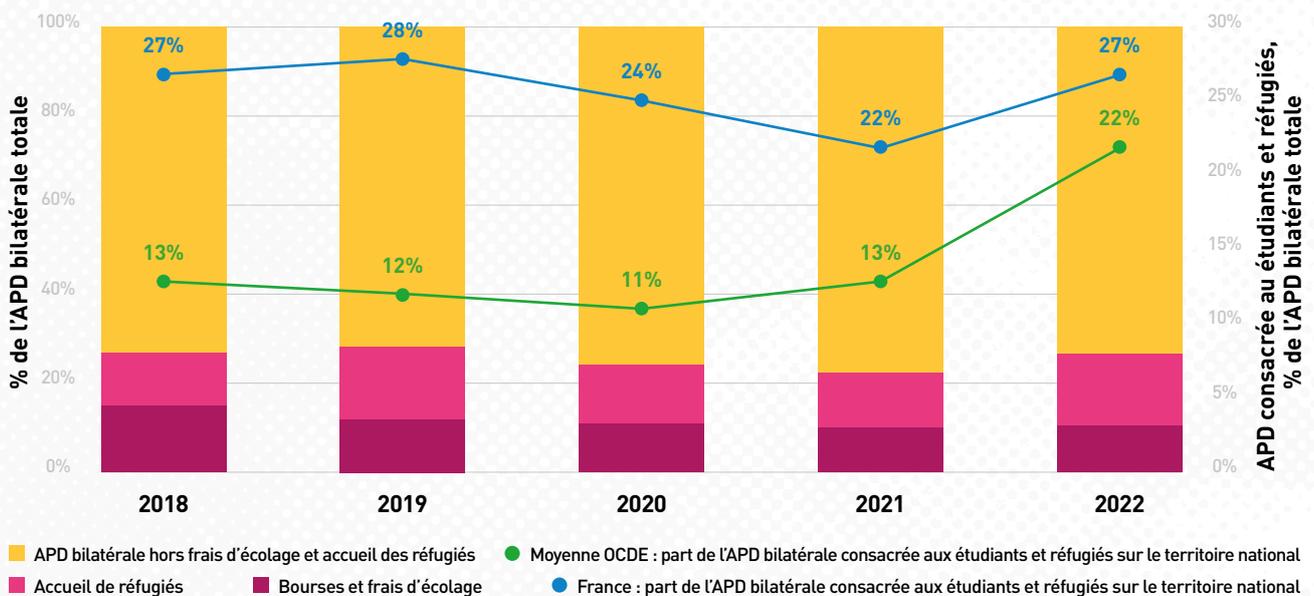
De nombreux acteurs de la société civile qualifient les montants déclarés en APD par les pays du CAD de « gonflés » (inflated aid)<sup>61</sup>. Ainsi, certains pays font le choix de ne pas inclure l'accueil des réfugiés dans la déclaration de leur aide au développement : c'est notamment le cas du Luxembourg, de l'Australie, ou de la Hongrie en 2022 malgré le grand nombre de réfugiés ukrainiens qu'elle a accueilli sur son sol.

L'intégration des dépenses internes des pays donateurs dans les statistiques officielles de l'APD peut prêter à confusion, ces statistiques ne reflétant pas le montant réel des flux financiers vers les pays bénéficiaires<sup>62</sup>. A titre d'exemple, certains observateurs de la vie publique ont cru comprendre que la France aurait « donné » 800 millions d'euros à l'Algérie entre 2018 et 2022. Pourtant, durant cette période,



## PLUS D'UN QUART DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT BILATÉRALE DE LA FRANCE NE QUITTE PAS LE TERRITOIRE NATIONAL

Répartition de l'APD bilatérale française et proportion allouée à l'accueil d'étudiants et réfugiés (2018-2022)



Source : OCDE (2024a), DAC1.

Note : Répartition des flux de l'APD bilatérale de la France (axe de gauche) et part allouée aux étudiants et réfugiés sur le territoire national, par la France et, en moyenne, par les pays de l'OCDE (axe de droite).

92 % des montants comptabilisés en APD étaient en réalité liés aux coûts d'accueil des étudiants algériens en France tels que calculés par l'OCDE, et non à une aide directe

à l'Algérie. En réalité, les montants d'APD perçus par l'Algérie entre 2018 et 2022 sont plutôt évalués autour de 9 millions d'euros par an en moyenne.

---

59 Les frais d'écolage incluent les bourses pour les étudiants et stagiaires de pays en développement, couvrant études ou formations dans le pays donateur, ainsi que les coûts indirects calculés comme le pourcentage de l'effectif étudiant représenté par les étudiants des pays en développement dans les dépenses officielles d'éducation totales.

60 Les coûts encourus par un pays pour l'assistance de base aux demandeurs d'asiles et aux réfugiés provenant de pays en développement peuvent être déclarés en APD pour les 12 premiers mois suivant l'arrivée dans le premier pays d'asile. Seules les dépenses de soutien temporaire peuvent être déclarées en tant qu'APD (nourriture, logement, enseignement primaire et secondaire, frais de santé).

61 CONCORD (2023), AidWatch 2023 - Bursting the ODA inflation bubble.

62 Ferdi (2023), Le clair-obscur des statistiques de l'aide publique au développement.

06



# Prêts vs dons : un rééquilibrage progressif à poursuivre en faveur des dons

La France s'est fixé un objectif, certes peu ambitieux, en matière d'allocation de son APD sous la forme de dons, mais elle se rapproche de la moyenne du CAD en la matière depuis 2020. En effet, l'objectif fixé par la loi de programmation de 2021 d'allouer au moins 70 % de l'APD totale de la France sous la forme de dons était déjà atteint lors de son adoption, alors même que la France demeurait loin derrière les autres pays donateurs en la matière (Graphique 7). Une inflexion semble toutefois se dessiner depuis 2021 : la part des dons dans l'APD totale de la France était en moyenne de

82 % sur la période 2021-2023, contre 76 % entre 2018 et 2020.

Si la France tend à se rapprocher de la moyenne du CAD sur la pratique des dons, l'écart à combler demeure conséquent. En 2023, elle a ainsi alloué 88 % de son APD totale sous la forme de dons, contre 92 % en moyenne parmi les pays donateurs du CAD, se plaçant 27<sup>e</sup> sur 31 pays (hors Union européenne). Il convient de souligner que 19 pays du CAD, dont les États-Unis et le Royaume-Uni, allouent plus de 98 % de leur APD sous la forme de dons.

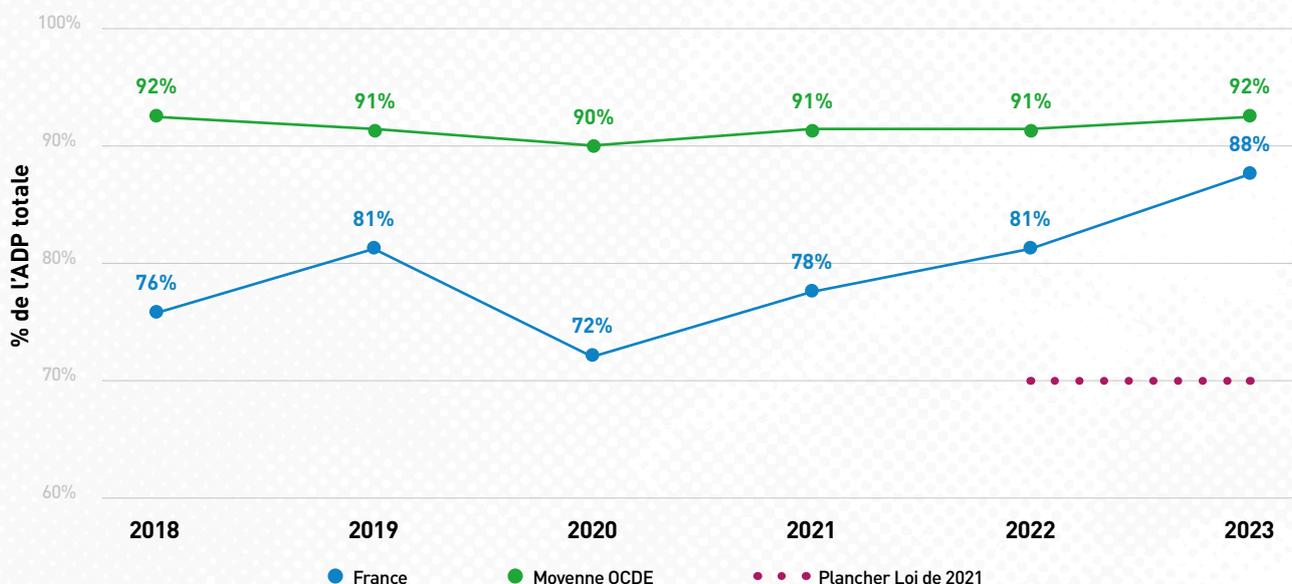
## « L'augmentation de la part des dons dans l'ensemble du portefeuille français est une évolution positive. »

*Revue par les pairs de l'OCDE, 2024f*



### LA FRANCE RESPECTE SES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DONNS, MAIS RESTE EN DEÇÀ DE LA MOYENNE DE L'OCDE

Évolution de la part des dons dans l'APD française (2018-2023)



Source : OCDE (2024a), DAC1.

Notes : Montants des prêts et dons dans l'APD française totale, hors allègements de dette et prêts aux institutions financières internationales, mesurée en équivalent-don. Conformément à la Loi du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, « les dons devront représenter au moins 70 % du montant de l'aide publique française au développement (...) en moyenne sur la période 2022-2025 ».

Compte-tenu des montants en question, il importe de détailler la nature de l'aide comptabilisée en dons par la France. Ainsi, d'après les données de l'OCDE, 19 % de l'APD française comptabilisée en tant que dons ne quitte pas le territoire national (2,4 milliards d'euros en 2022), dans la mesure où elle sert à financer l'accueil de réfugiés en France, les frais d'écolage (accueil des étudiants étrangers, bourses) et les actions de sensibilisation citoyenne au développement.

Si l'on considère les dons bilatéraux quittant effectivement le territoire français, les pays les moins avancés et autres pays à faible revenu en reçoivent la plus grande part (26 %), suivis de près par les pays à revenu intermédiaire inférieur (22 %) et supérieur (13 %). Sur la période 2020-2022, ce sont cependant quatre pays à revenu intermédiaire qui, en moyenne, ont bénéficié du plus de dons (Tableau 3).



## PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DES DONS D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCE, HORS FRAIS D'ÉCOLAGE ET ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

MOYENNE 2017-2019

MOYENNE 2020-2022

Pays	Catégorie de revenu	Montant (millions de dollars)	Pays	Catégorie de revenu	Montant (millions de dollars)
Côte d'Ivoire	Intermédiaire inférieur	276	Côte d'Ivoire	Intermédiaire inférieur	316
Cameroun	Intermédiaire inférieur	99	Wallis-et-Futuna	Intermédiaire supérieur	137
Turquie	Intermédiaire supérieur	97	Liban	Intermédiaire supérieur	131
Wallis-et-Futuna	Intermédiaire supérieur	80	Cameroun	Intermédiaire inférieur	127
Sénégal	Pays les moins avancés	60	Somalie	Pays les moins avancés	109
Burkina Faso	Pays les moins avancés	59	Niger	Pays les moins avancés	108
Mali	Pays les moins avancés	58	Tchad	Pays les moins avancés	101
Tchad	Pays les moins avancés	57	Burkina Faso	Pays les moins avancés	97
Autorité palestinienne	Intermédiaire inférieur	54	Autorité palestinienne	Intermédiaire inférieur	87
Niger	Pays les moins avancés	54	Mali	Pays les moins avancés	84
Maroc	Intermédiaire inférieur	47	Sénégal	Pays les moins avancés	80
Madagascar	Pays les moins avancés	46	Éthiopie	Pays les moins avancés	74
Cuba	Intermédiaire supérieur	42	Madagascar	Pays les moins avancés	73
Guinée	Pays les moins avancés	42	Rép. dém. du Congo	Pays les moins avancés	72
Syrie	Autres pays à faible revenu	41	Syrie	Autres pays à faible revenu	65
Djibouti	Pays les moins avancés	39	Maroc	Intermédiaire inférieur	54
Tunisie	Intermédiaire inférieur	38	Ukraine	Intermédiaire inférieur	52
République centrafricaine	Pays les moins avancés	36	Turquie	Intermédiaire supérieur	51
Liban	Intermédiaire supérieur	35	Comores	Pays les moins avancés	44
Haiti	Pays les moins avancés	31	Bénin	Pays les moins avancés	42

Source : OCDE (2024b), Système de notification des pays créanciers.

Note : Moyenne annuelle des décaissements bruts sous la forme de dons, en millions de dollars constants de 2022. Bien que Wallis-et-Futuna soit une collectivité française d'outre-mer, elle figure sur la liste des pays et territoires bénéficiaires de l'APD.

Mécaniquement, la France opère disproportionnellement via des prêts bilatéraux. La France est le 3<sup>e</sup> pays des 31 membres du CAD accordant la plus grande part de son APD bilatérale sous la forme de prêts (19 %), derrière le Japon (57 %) et la Corée (32 %), mais loin devant le Canada (10 %) et la moyenne du CAD (4 %, dont 22 pays n'ayant pas recours à cette

pratique) (Graphique 8). Les principaux pays bénéficiaires des prêts bruts de la France sont relativement concentrés, avec généralement moins d'une dizaine d'emprunteurs recevant la moitié des crédits, le Maroc et la Colombie se situant généralement en haut de classement<sup>63</sup> (Tableau 4).

ENCADRÉ 9

### LA COMPTABILISATION DES PRÊTS DANS L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

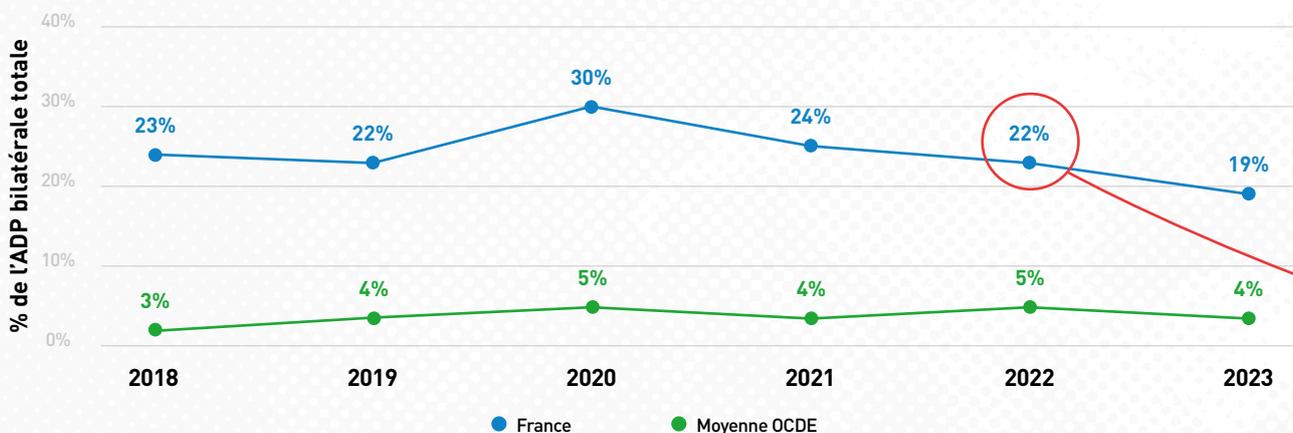
L'APD peut prendre la forme de prêts aux gouvernements ou aux organisations multilatérales dits « concessionnels », c'est-à-dire proposés à un taux d'intérêt inférieur à ceux du marché.

Depuis 2019, les montants d'APD sous la forme de prêts sont notifiés par les membres du CAD selon la méthodologie de « l'équivalent-don ». Une somme prêtée perd de la valeur avec le temps, et le capital finalement remboursé aura une valeur moindre que la somme prêtée initialement. Cette perte de valeur est normalement compensée par le taux d'intérêt, mais lorsque celui-ci ne compense pas totalement la perte de valeur, le prêt représente un coût pour le créancier : c'est l'équivalent-don d'un prêt.



### LA FRANCE EST LE 3<sup>e</sup> POURVOYEUR D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT SOUS FORME DE PRÊTS PARMIS LES PAYS DU CAD

Évolution de la part des prêts dans l'APD bilatérale française (2018-2023)



Source : OCDE (2024a), DAC1.



## PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DES PRÊTS D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCE

MOYENNE 2017-2019

MOYENNE 2020-2022

Pays	Catégorie de revenu	Montant (millions de dollars)	Pays	Catégorie de revenu	Montant (millions de dollars)
Colombie	Intermédiaire supérieur	461	Maroc	Intermédiaire inférieur	406
Iraq	Intermédiaire supérieur	441	Mexique	Intermédiaire supérieur	309
Maroc	Intermédiaire inférieur	277	Colombie	Intermédiaire supérieur	296
Indonésie	Intermédiaire inférieur	259	Egypte	Intermédiaire inférieur	258
Inde	Intermédiaire inférieur	249	Afrique du Sud	Intermédiaire supérieur	239
Cameroun	Intermédiaire inférieur	246	Brésil	Intermédiaire supérieur	231
Turquie	Intermédiaire supérieur	228	Turquie	Intermédiaire supérieur	204
Egypte	Intermédiaire inférieur	187	République dominicaine	Intermédiaire supérieur	196
Sénégal	Pays les moins avancés	127	Inde	Intermédiaire inférieur	188
Viet Nam	Intermédiaire inférieur	119	Philippines	Intermédiaire inférieur	184
Equateur	Intermédiaire supérieur	117	Côte d'Ivoire	Intermédiaire inférieur	172
Jordanie	Intermédiaire supérieur	112	Indonésie	Intermédiaire inférieur	171
Tunisie	Intermédiaire inférieur	111	Géorgie	Intermédiaire supérieur	159
Mexique	Intermédiaire supérieur	108	Sénégal	Pays les moins avancés	151
Cambodge	Pays les moins avancés	107	Ouzbékistan	Intermédiaire inférieur	149
Gabon	Intermédiaire supérieur	103	Nigeria	Intermédiaire inférieur	148
Brésil	Intermédiaire supérieur	102	Ukraine	Intermédiaire inférieur	142
Bolivie	Intermédiaire inférieur	100	Jordanie	Intermédiaire supérieur	140
Pakistan	Intermédiaire inférieur	99	Tunisie	Intermédiaire inférieur	139
Kenya	Intermédiaire inférieur	98	Maurice	Intermédiaire supérieur	139

Source : OCDE (2024d), DAC2a.

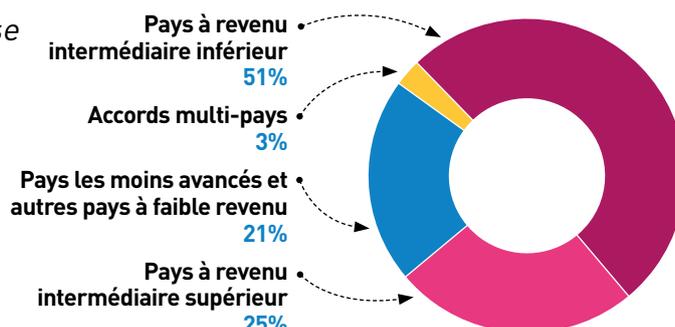
Note : Moyenne annuelle des décaissements bruts sous la forme de prêts, en millions de dollars constants de 2022.



## PAYS DESTINATAIRES DES PRÊTS BILATÉRAUX DE LA FRANCE EN 2022, PAR NIVEAU DE REVENU

En % de l'APD bilatérale française

Détails de la destination des 22 % de prêts accordés par la France en 2022



Source : OCDE (2024a), DAC1.

De plus, les prêts octroyés par la France au titre de son APD sont moins **concessionnels que le standard promu par l'OCDE** (voir encadré 9). L'examen 2024 de l'OCDE sur la Coopération pour le développement de la France note ainsi que l'élément de libéralité<sup>64</sup> moyen de ses engagements d'APD est, depuis plus de dix ans, en-dessous de la norme établie par l'OCDE. Il relève également que la France se situe à l'avant-dernière place du CAD quant à la concessionnalité de ses prêts<sup>65</sup>.

Ce recours aux prêts n'est pas sans conséquence sur les pays qui en bénéficient et sur les secteurs financés. Ainsi en 2022, 21 % des prêts bilatéraux de la France ont été alloués à des pays à faible niveau de revenu, soit des pays susceptibles de devoir arbitrer entre le remboursement de leur dette et le financement de leurs services publics. Entre 2020 et 2022, le remboursement des intérêts de la dette a représenté un poste de dépenses publiques plus important que la santé dans 46 pays en développement, et que l'éducation dans 15 pays<sup>66</sup>.

L'intégration dans les prêts concessionnels du Trésor et les prêts souverains de l'AFD de **clauses de suspension du remboursement de la dette en cas de catastrophe climatique**, annoncée respectivement en juin et décembre 2023<sup>67</sup>, est à saluer. Elle répond à une demande de longue date des pays les plus vulnérables face aux changements climatiques que portait notamment l'Initiative de Bridgetown<sup>68</sup>, portée par la Première ministre de la Barbade, Mia Mottley, depuis 2022. En cohérence avec les orientations de la politique de coopération internationale décidées par le Conseil présidentiel du développement en mai 2023, il conviendrait d'intégrer l'activation de telles clauses en cas d'autres chocs macroéconomiques majeurs tels que les pandémies.

Le parti pris de la France en faveur des prêts a permis au groupe de l'Agence française de développement (AFD) de développer son activité. En 2022, le groupe AFD a signé pour 12,3 milliards d'euros de nouveaux financements et a décaissé 9,2 milliards d'euros, sur lesquels **4,2 milliards (46 %) sont comptabilisables au titre de l'aide publique au développement** (en équivalent-don), le reste étant constitué de contributions aux Outre-mers (hors Wallis et Futuna) et de transferts non-éligibles à l'APD du fait de leur faible concessionnalité. La contribution de l'activité du groupe AFD à l'APD totale est ainsi passée de 20 % en 2018 à 28 % en 2022. Les prêts concessionnels représentaient 56 % du volume des autorisations de financement du Groupe AFD en 2022 (contre 51 % en 2018, soit une hausse de 14 % en volume), tandis que les dons représentaient 11 % (contre 8 % en 2018, soit une hausse de 51 % en volume)<sup>69</sup>. Depuis 2016, le montant des fonds propres de base de l'AFD a été triplé, dont une augmentation de 1,5 milliard d'euros en 2021, pour atteindre près de 8 milliards d'euros.

---

64 L'élément de libéralité d'un prêt correspond à son équivalent-don exprimé en pourcentage du montant accordé.

65 OCDE (2024f), Examens de l'OCDE sur la coopération pour le développement : France 2024. Des prêts sont dits concessionnels lorsqu'ils sont proposés à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché.

66 UNCTAD (2024), A world of debt report 2024.

67 Ministère de l'économie (2023c), La DG Trésor adopte les clauses de « résilience climatiques » dans les prêts du Trésor concessionnel ; Ministère de l'économie (2023d), La France conforte son soutien aux pays les plus vulnérables au changement climatique et annonce à la COP28 un paquet financier de 173 millions d'euros.

68 Gouvernement de la Barbade (2024), L'initiative de Bridgetown pour réformer l'architecture du financement international du développement et du climat (Version 3.0).

69 Groupe AFD (2023), Rapport d'activité et de responsabilité sociétale 2023.

07

---

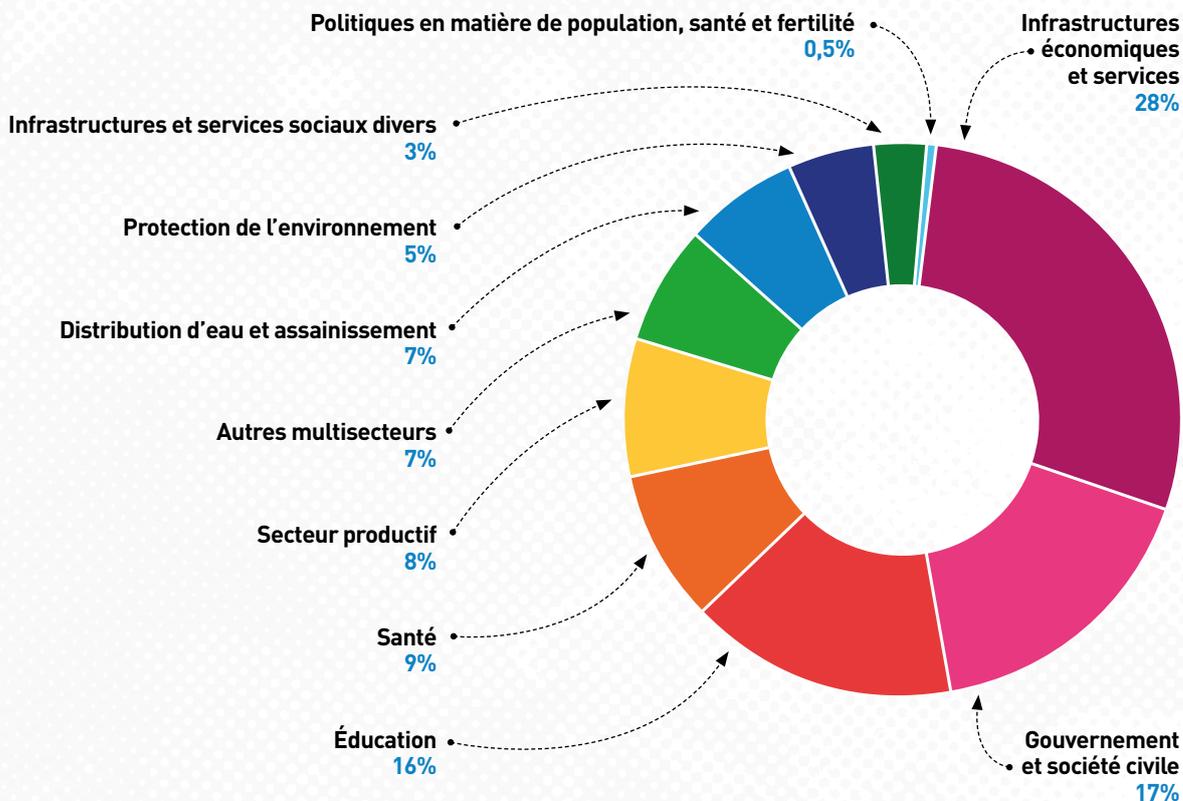
Les priorités  
affichées de la  
France ne se  
reflètent pas dans  
la réalité

L'important recours aux prêts comparativement aux dons en tant qu'instruments de l'APD française, couplé à un manque de pilotage politique, n'encourage pas le financement des secteurs prioritaires de l'APD française (voir encadré 10). En effet, les services sociaux de base, tels que l'accès à la santé, l'éducation ou la protection sociale, offrent un retour sur investissement moindre que d'autres secteurs, productifs par exemple. Ainsi, **le principal secteur bénéficiaire de l'APD**

**française est celui des infrastructures et des services économiques** (29 % de l'APD ventilable par secteur), en particulier l'énergie et la banque ainsi que les services financiers (graphique 9 et tableau 5). Parmi les secteurs sociaux, l'éducation (19 % de l'APD ventilable) est celui bénéficiant du plus de financements. Néanmoins, 65 % de la contribution française en faveur de l'éducation est constituée des frais de scolarité d'étudiants étrangers en France, et n'a donc pas d'impact direct dans les pays en développement.



**LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES ÉCONOMIQUES EST LE PREMIER BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCE**  
*Répartition de l'APD bilatérale ventilable de la France par secteurs en 2022*



Source : OCDE (2024b), Système de notification des pays créanciers.  
 Note : Proportions calculées à partir des décaissements de l'APD bilatérale ventilable française en 2022 en millions de dollars US constants de 2022.



## RÉPARTITION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT BILATÉRALE DE LA FRANCE PAR SECTEURS, EN 2022 ET 2018

Secteur	2022			2018	
	Millions de dollars	% de l'APD bilatérale ventilable	Évolution depuis 2018	Millions de dollars	% de l'APD bilatérale ventilable
<b>APD VENTILABLE PAR SECTEUR</b>					
(110) Éducation	1 520	16 %	↘	1 233	19%
(120) Santé	839	9%	↗	194	3%
(130) Politique en matière de population/Santé et fertilité	46	0,5%	↘	41	1%
(140) Distribution d'eau et assainissement	640	7%	↘	652	10%
(150) Gouvernement et société civile	1 607	17%	↗	609	9%
(160) Infrastructures et services sociaux divers	261	3%	↘	278	4%
(200) Infrastructures et services économiques	2 768	29%	↗	1 789	27%
(300) Production	812	8%	↘	638	10%
(410) Protection de l'environnement - général	523	5%	↘	451	7%
(430) Autres multisecteurs	659	7%	↘	698	11%
<b>APD NON-VENTILABLE PAR SECTEUR</b>					
(500) Aide programme et aide sous forme de produits	153			444	
(600) Actions se rapportant à la dette	45			168	
(700) Aide humanitaire	310			105	
(910) Frais administratifs des donateurs	707			610	
(930) Réfugiés dans les pays donateurs	1 532			777	
(998) Non affecté / Non spécifié	743			561	
<b>Total tous secteurs</b>	<b>13 166</b>			<b>9 248</b>	

Source : Source : OCDE (2024b), Système de notification des pays créanciers.

Note : Données exprimées en millions de dollars US constants de 2022 et relatives aux décaissements de l'APD bilatérale ventilable en 2018 et en 2022.

ENCADRÉ 10

## LES PRIORITÉS TRANSVERSALES ET THÉMATIQUES DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCE

La politique d'aide au développement de la France sert plusieurs priorités transversales et thématiques, définies successivement par les conclusions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) de 2018, la Loi de programmation de 2021 sur le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales, puis par le Conseil présidentiel du développement (CPD) et le CICID en 2023.

Les priorités thématiques définies lors du CICID 2018, à savoir les zones en crise, l'éducation, le climat, l'égalité femmes-hommes et la santé, ont été actualisées par la Loi de 2021, qui établit quant à elle **quatre priorités transversales** (climat et environnement, égalité de genre, crises et situations de fragilité, droits humains) et **six priorités sectorielles** (santé, éducation, sécurité alimentaire, eau et assainissement, croissance inclusive, gouvernance).

En 2023, les orientations stratégiques ont été partiellement révisées à la suite du CPD et du CICID, qui ont conservé certaines priorités telles que **le climat, l'égalité de genre, la gouvernance, la santé, l'éducation et le développement inclusif**. Cependant, les questions liées à l'eau, à l'assainissement et aux situations de fragilité n'ont pas été spécifiquement abordées, et de nouvelles orientations concernant la lutte contre l'immigration clandestine ont été définies, ce qui, selon la revue par les pairs de l'OCDE, soulève des questions sur le maintien des priorités précédentes.

Bien que prioritaires depuis le CICID de 2018, les zones en crise, l'éducation, le climat, l'égalité femmes-hommes et la santé ne représentent que 41 % de l'APD de la France. Les ressources allouées aux priorités sectorielles déterminées par le CICID de 2018 ont toutefois augmenté de 70 % entre 2018 et 2022, passant de 3,4 milliards de dollars annuels en 2018 (34 % de l'APD nette de la France) à 5,4 milliards en 2022 (41 %) <sup>70</sup>.

Le soutien français à ces secteurs demeure néanmoins en deçà de celui des autres pays du CAD, qui y consacrent en moyenne plus de la moitié de leur APD. En particulier, la France soutient presque deux fois moins le secteur de la santé que les autres pays du CAD (9 % contre 16 % en moyenne) et vingt

fois moins les politiques en matière de population, santé et fertilité (0,5 % contre 9 % pour le CAD).

C'est le secteur de la santé qui a enregistré la plus forte hausse entre 2018 et 2022 (+332 %, même si la France y alloue une proportion toujours presque deux fois moindre que la moyenne du CAD), suivi de l'aide humanitaire (+195 %). Dans le même temps, le soutien français pour la paix et la sécurité a diminué de 75 %, et l'aide alimentaire de 50 %.

À l'heure où les Nations unies estiment que presque 300 millions de personnes dans le monde ont besoin d'une assistance et d'une protection humanitaires <sup>71</sup>, la France augmente progressivement sa contribution

dans ce domaine. Le CICID de 2018 avait ainsi inscrit l'objectif, qui a été atteint, d'y consacrer 500 millions d'euros par an en 2022, objectif relevé à 1 milliard d'euros

d'ici 2025 par le CICID de 2023 (en bilatéral et multilatéral). **17e bailleur humanitaire en 2018, la France se classait 11e en 2023<sup>72</sup>.**

**« Porter l'aide humanitaire financée par la France à hauteur de 1 milliard d'euros par an [...] représentera un défi pour la France en raison des annulations de crédit annoncées en 2024 pour l'ensemble de l'aide au développement. »**

*Revue par les pairs de l'OCDE, 2024f*

70 Décaissements exprimés en prix constants de 2022 et calculés à partir des codes suivants du Système de notification des pays créanciers (CRS) du CAD : 152 (paix et sécurité), 720 (interventions d'urgence), 730 (reconstruction post-urgence), 740 (prévention des catastrophes), 110 (éducation), 120 (santé), 130 (politiques en matière de population, santé et fertilité), 310 (agriculture, sylviculture, pêche), 520 (aide alimentaire), 140 (eau et assainissement), 151 (gouvernement et société civile).

71 UNOCHA (2023), Global humanitarian overview 2024.

72 OCDE (2024f), Examens de l'OCDE sur la coopération pour le développement : France 2024.

08

---

# Égalité de genre dans le monde : une grande cause à la recherche d'un nouveau souffle

**E**n examinant de près les ressources consacrées à l'égalité de genre, qui figure parmi les priorités de la France et de sa diplomatie féministe initiée en 2018, on constate que le pays de Simone de Beauvoir se situe dans la moyenne des pays du CAD en matière de financements visant la promotion de l'égalité femmes-hommes.

En 2021-2022, **46 % de ses engagements bilatéraux avaient pour objectif principal ou significatif l'égalité de genre<sup>73</sup>**, soit **4,4 milliards de dollars en moyenne par an**, contre 42 % pour l'ensemble du CAD, la plaçant au 12<sup>e</sup> rang des pays donateurs en proportion (graphique 10). La France se positionne également légèrement au-

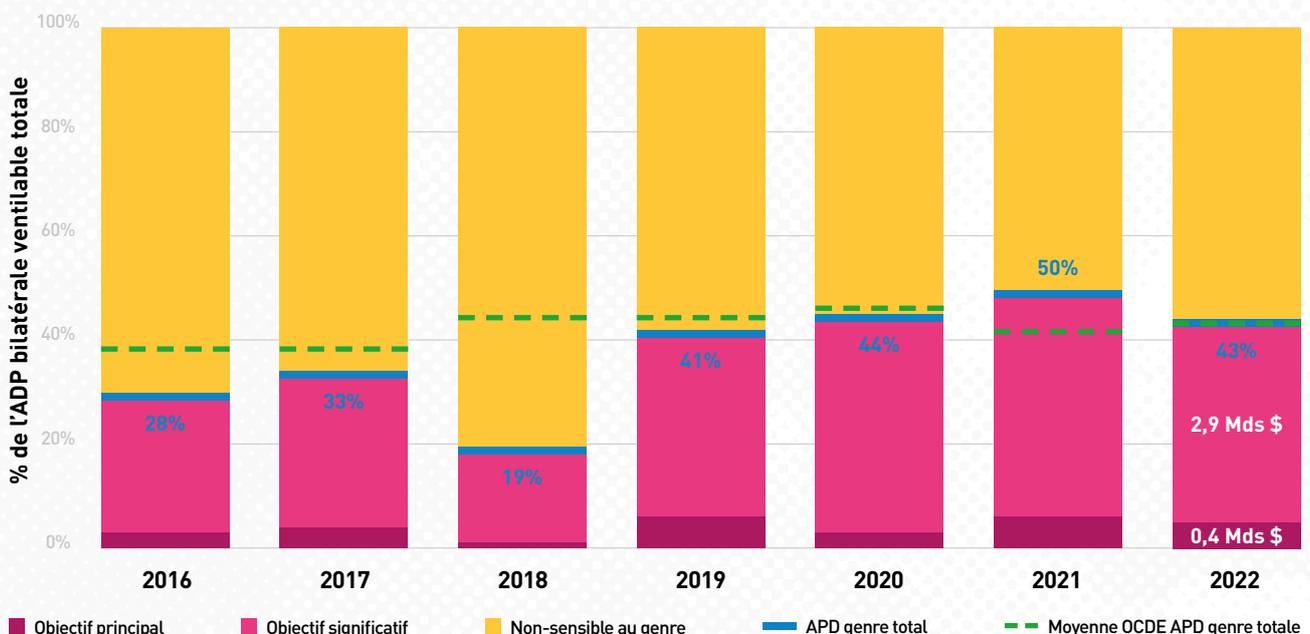
dessus du CAD en matière de décaissements (respectivement 44 % et 41 %), se plaçant ainsi au 13<sup>e</sup> rang.

Si ses engagements budgétaires en faveur de l'égalité de genre ont augmenté depuis 2018, la France demeure loin de l'objectif de 75 % inscrit dans la Loi de programmation de 2021 (et plus encore de la recommandation européenne fixée à 85 %<sup>74</sup>). La loi de 2021 dispose en effet que **d'ici 2025, 75 % des volumes annuels** d'engagements de l'APD bilatérale programmable devront avoir l'égalité entre les femmes et les hommes pour objectif principal ou significatif (46 % en 2021-2022), et **20 % pour objectif principal** (moins de 6 % en 2021-2022, soit 552 millions de dollars en moyenne par an).



## UNE PRISE EN CONSIDÉRATION CROISSANTE DU SOUTIEN À L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCE

Évolution de la répartition des engagements d'APD bilatérale de la France selon le marqueur genre de l'OCDE (2016-2022)



Source : OCDE (2024c), GenderMarkers : Activités d'aide visant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Note : APD ayant pour objectif principal ou significatif la promotion de l'égalité femmes-hommes, selon le marqueur de l'OCDE.

Données exprimées en pourcentage du total des engagements d'APD bilatérale ventilable à destination de l'ensemble des pays bénéficiaires, tous secteurs confondus. Les montants pour 2022 sont à interpréter avec précaution, la France n'ayant pas examiné l'impact pour l'égalité de genre de plus d'un tiers de ses engagements d'APD bilatérale.

La France se distingue des autres pays donateurs par son **soutien aux organisations de défense des droits des femmes** et aux institutions de promotion de l'égalité de genre, au travers notamment du Fonds de soutien aux organisations féministes lancé en 2020<sup>75</sup>. En 2021-2022, elle était le premier pays donateur d'APD bilatérale à des organisations de défense des droits des femmes et institutions de promotion de l'égalité de genre (145 millions de dollars en moyenne), loin devant le Canada (63 millions), l'Allemagne (59 millions) ou la Suède (58 millions)<sup>76</sup>. En revanche, **l'appui de la France à la coopération multilatérale pour l'égalité de genre demeure limité**. Elle se classe au 15e rang des pays donateurs d'ONU Femmes, et au 20e rang du Fonds des

Nations unies pour la population (UNFPA). Ces contributions semblent insuffisantes au regard de l'ambition que France entend porter au titre de sa diplomatie féministe<sup>77</sup>.

L'égalité de genre est en effet un objectif de longue date de la politique de développement solidaire de la France, appuyé par l'annonce en 2018 de **l'adoption d'une diplomatie féministe**. Le lancement de la prochaine stratégie en matière d'égalité de genre dans le monde est à ce titre attendu puisqu'elle devrait, six ans après, fixer un plan d'action et des priorités à la diplomatie féministe de la France. Afin d'être pleinement mise en œuvre, elle devra être accompagnée d'un cadre de redevabilité ainsi que de financements dédiés.

## ENCADRÉ 11

### FOCUS SUR L'ENGAGEMENT DE LA FRANCE DANS LE CADRE DU FORUM GÉNÉRATION ÉGALITÉ

En 2021, La France a co-organisé et accueilli, avec le Mexique et ONU Femmes, le Forum Génération Égalité, première conférence internationale sur les droits des femmes depuis la Conférence de Beijing en 1995. Depuis sa tenue à Paris du 30 juin au 2 juillet 2021, un total de 50,3 milliards de dollars d'engagements en faveur de l'égalité femmes-hommes ont été annoncés pour 2021-2026<sup>78</sup>.

La France s'y est engagée à fournir 100 millions d'euros additionnels pour promouvoir les droits et la santé sexuels et reproductifs à travers plusieurs initiatives, ainsi qu'un renouvellement du soutien au Fonds français Muskoka de 50 millions d'euros sur 5 ans<sup>79</sup>.

73 Dans le cadre de la notification annuelle de leurs apports d'APD auprès du CAD, les pays donateurs indiquent si chaque projet vise l'égalité femmes-homme comme "objectif principal" (l'égalité entre les femmes et les hommes est fondamentale dans la conception du projet et les résultats escomptés) (marqueur 2), comme "objectif significatif" (l'égalité entre les femmes et les hommes est un objectif important et délibéré, mais pas la raison principale pour laquelle le projet a été entrepris) (marqueur 1) ou si l'égalité femmes-hommes n'est pas ciblée par le projet (marqueur 0).

74 Dans la loi de programmation de 2021, « l'État s'engage à tendre vers un marquage « égalité femmes-hommes » conforme aux recommandations du plan d'action sur l'égalité des genres de l'Union européenne, soit en pourcentage des volumes annuels d'engagements de l'aide publique au développement bilatérale programmable française : 85 % comme objectif principal ou significatif et 20 % comme objectif principal ».

75 Le Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF), dont la création a été annoncée le 8 mars 2019 dans le cadre de la présidence française du G7, a pour objectif d'appuyer le travail des organisations féministes de la société civile, en France et dans les pays partenaires. Entre 2020 et 2022, le FSOF a permis de mobiliser 134 millions d'euros pour financer les activités des organisations féministes. En 2023, il a été renouvelé pour une période de 5 ans (2023-2025) avec une enveloppe de 250 millions d'euros.

76 OCDE (2024c), GenderMarkers : Activités d'aide visant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

77 Institut du Genre en Géopolitique (2024), Espagne, France et Italie, quels engagements pour promouvoir le féminisme dans leur politique étrangère ?

78 Forum Génération Égalité (2024), Generation Equality Accountability Report 2024.

79 Focus 2030 (2021a), Forum Génération Égalité : Quel bilan ?

09

---

# Des financements climat conséquents, mais perfectibles

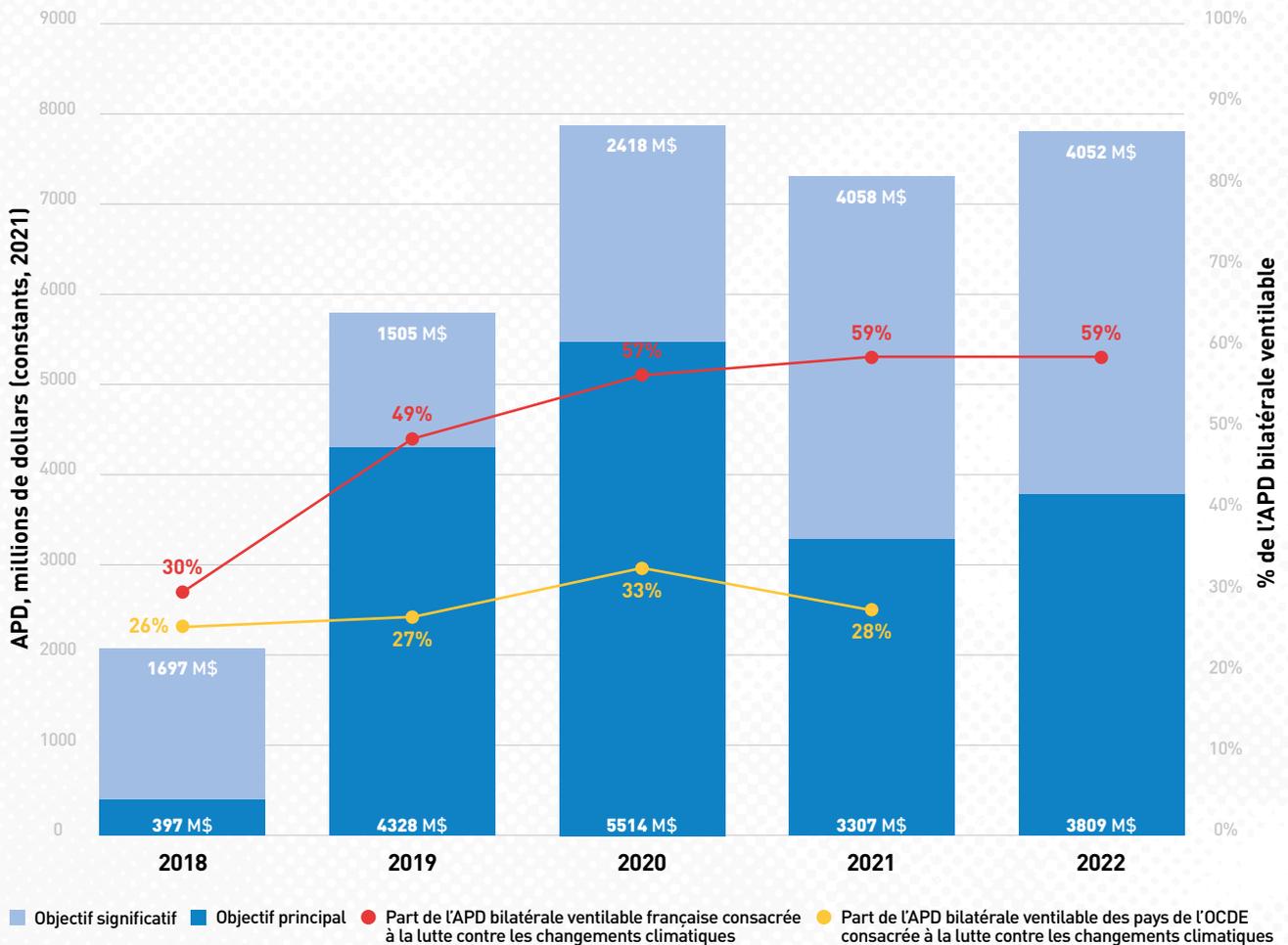
La France est l'un des principaux bailleurs pour le climat et la biodiversité. En 2022, elle a indiqué avoir alloué 7,6 milliards d'euros à l'adaptation aux changements climatiques et à leur atténuation, derrière le Japon (14,7 milliards d'euros) et l'Allemagne (12,8 milliards). Selon les marqueurs de Rio de l'OCDE, 59 % des engagements d'APD bilatérale ventilable de la France visent

ainsi à l'atténuation et/ou l'adaptation aux changements climatiques, ce qui la place au 3e rang des pays du CAD derrière le Japon (77 %) et l'Autriche (66 %) <sup>80</sup>. Cette proportion est relativement stable depuis 2020 (graphique 11). Outre ses contributions bilatérales, la France soutient également l'action du Fonds vert pour le climat, dont elle est le 4e bailleur, ou encore du Fonds pour l'environnement mondial (6e bailleur).



### UNE PRISE EN COMPTE GRANDISSANTE DU CLIMAT DANS LA DÉFINITION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Évolution des engagements d'APD bilatérale de la France et de l'OCDE ayant pour objectif principal ou significatif l'atténuation et/ou l'adaptation aux changements climatiques



Source : Donor Tracker (2024a; 2024b), d'après les données de l'OCDE.  
 Note : Engagements d'APD bilatérale ventilable ayant pour objectif principal ou significatif la lutte contre les changements climatiques, selon le marqueur Rio de l'OCDE.

Toutefois, les ONG relèvent la faible qualité des financements climat de la France<sup>81</sup>. Ainsi, **seuls 15 % d'entre eux sont alloués sous la forme de dons**, tandis que le reste est accordé sous forme de prêts, obligeant ses destinataires à arbitrer entre investissements climatiques et sociaux. De plus, dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la France s'est engagée à mobiliser 6 milliards

d'euros de financements climat chaque année jusqu'en 2025, mais dont **un tiers seulement concerne l'adaptation aux changements climatiques**, ce qui va à l'encontre de l'Accord de Paris qui prévoyait l'équilibre entre adaptation et atténuation. Seuls 18 % des financements climat de la France ont été consacrés exclusivement à l'adaptation en 2022<sup>82</sup> contre 28%<sup>83</sup> en moyenne pour les pays de l'OCDE.

**« Bien qu'elle ait atteint ses objectifs, la France pourrait néanmoins continuer d'augmenter ses investissements [en matière d'adaptation]. Ceci nécessitera davantage d'investissements sous forme de subventions, une modalité de financement plus pertinente pour financer des infrastructures sociales, notamment dans les PMA. »**

*Revue par les pairs de l'OCDE, 2024f*

80 Donor Tracker (2024a), How is France's climate ODA changing?

81 Réseau Action Climat France (2022), Bilan du quinquennat d'Emmanuel Macron et de sa majorité présidentielle sur le climat et la transition énergétique. ; CARE (2023), Hollow commitments 2023: An analysis of developed countries climate finance plans.

82 Donor Tracker (2024a), How is France's climate ODA changing?. Les financements en faveur du climat sont catégorisés en fonction de leur impact sur l'adaptation, l'atténuation ou sur les deux objectifs simultanément. La moitié des financements climats de la France poursuivent ces deux objectifs de manière transversale.

83 OCDE (2024h), Climate finance provided and mobilised by developed countries in 2013-2022.

10

---

# Une action en faveur des pays les moins avancés à renforcer

Ce sont les pays à revenu intermédiaire, et non les pays les moins avancés (PMA), qui sont les principaux bénéficiaires de l'aide française. Du fait d'un important recours aux prêts en tant qu'instruments de son APD, la France privilégie les pays à revenu intermédiaire (48 % des décaissements d'APD de la France en 2022, prêts et dons confondus), ceux-ci ayant de meilleures capacités de remboursement que **les PMA, qui n'ont bénéficié que de 19 % des décaissements en 2022** (graphique 12). Parmi les 20 premiers pays destinataires de l'APD de la France en 2022,<sup>84</sup> seuls deux

appartiennent à la catégorie des pays à faible revenu (le Burkina Faso et le Niger)<sup>85</sup>, et onze à celle des revenus intermédiaires de la tranche inférieure, tandis que sept ont un revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Afin de respecter ses objectifs, la France devra accentuer son action en faveur des PMA. Le CICID de 2023 a en effet supprimé la liste des pays prioritaires de l'aide française en vigueur depuis 2018, lui préférant une attention spéciale portée aux PMA, qui devront être bénéficiaires d'au moins 50 % de l'APD bilatérale de la France dès 2024.

## ENCADRÉ 12

### VERS UN RENOUVEAU DE LA RELATION ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS DU CONTINENT AFRICAIN ?

Au cours des huit dernières années, la France a amorcé une refonte de ses relations avec les pays du continent africain. Dans un discours en novembre 2017 à Ouagadougou, Emmanuel Macron a exprimé sa volonté d'établir des relations plus égalitaires, en mettant l'accent sur les partenariats et la jeunesse, tout en repensant les liens mémoriels avec le continent. Un processus de reconnaissance historique a été lancé, avec notamment l'admission des responsabilités de la France dans le génocide des Tutsis au Rwanda, ainsi que des avancées législatives pour la restitution de « biens mal acquis ». En 2019, la fin annoncée du Franc CFA a marqué un tournant symbolique dans ces relations.

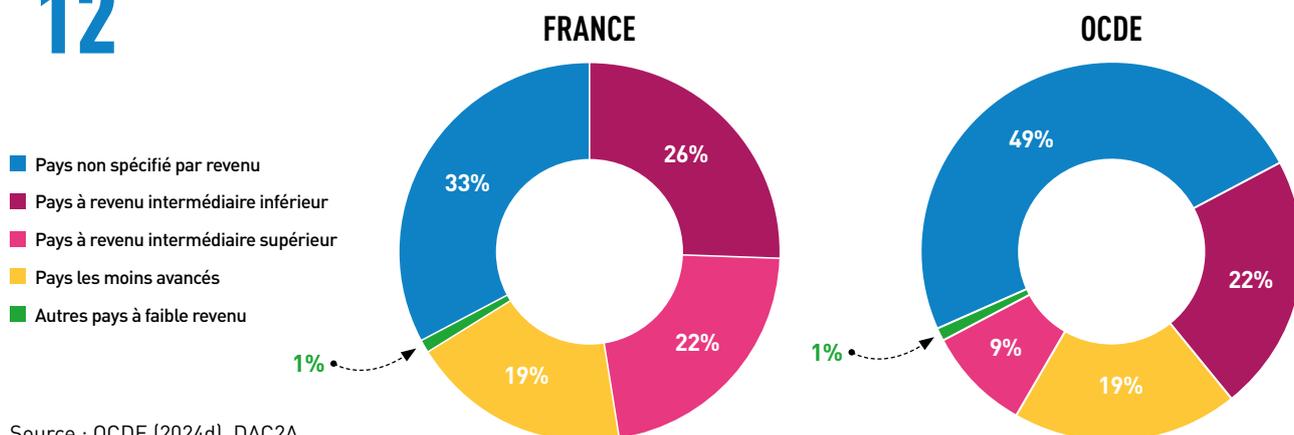
Le Nouveau Sommet Afrique-France, organisé en 2021 à Montpellier, s'est concentré sur la promotion de nouveaux partenariats avec la société civile, la jeunesse et l'entrepreneuriat. Ce sommet s'est déroulé sans la participation de chefs d'État africains, suscitant de nombreux débats sur le continent.

Toutefois, en dépit de ces initiatives, force est de constater que la France continue de faire l'objet de multiples objections, parfois instrumentalisées politiquement, quant à sa présence militaire sur le continent, son soutien à des régimes autoritaires (Tchad, Cameroun, Gabon...), ses ventes d'armes à des régimes répressifs, notamment en Égypte<sup>86</sup>, et ses conditionnalités en matière de politique migratoire. Plus récemment, à la suite des coups d'État de 2022 et 2023, la France a suspendu sa coopération avec le Mali, le Burkina Faso et le Niger, interrompant son aide publique au développement vers ces pays, à l'exception de l'aide humanitaire et de quelques projets ciblés. Cette décision a suscité de vives critiques de la part des organisations de la société civile, qui ont dénoncé l'utilisation de l'APD comme un levier de négociation dans les relations bilatérales de la France, au détriment des besoins des populations les plus vulnérables<sup>87</sup>.

GRAPHIQUE  
**12**

## UNE ACTION À DESTINATION DES PAYS LES MOINS AVANCÉS À RENFORCER

Répartition du total des décaissements d'APD de la France en 2022 par niveau de revenu des pays destinataires



Source : OCDE (2024d), DAC2A.

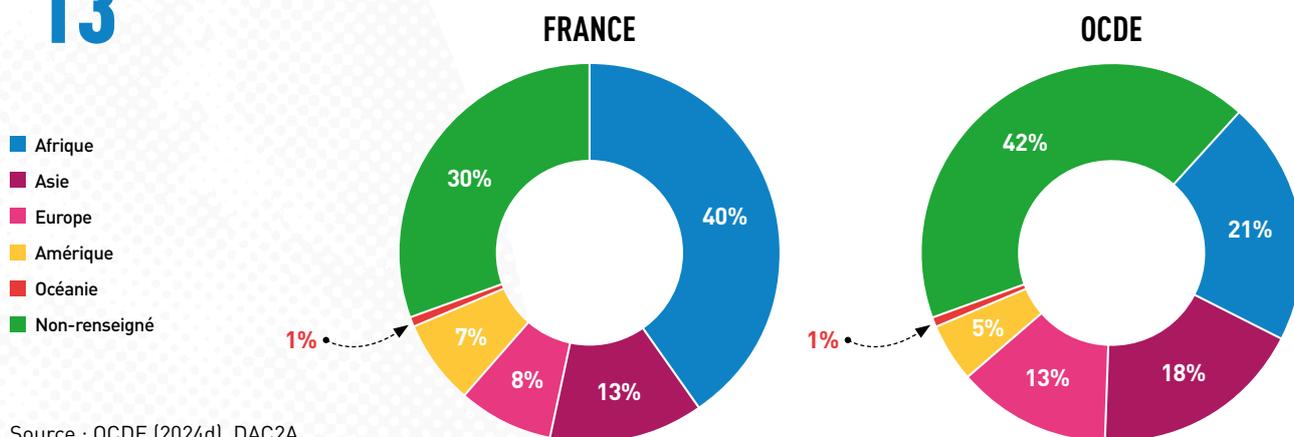
En conformité avec ses priorités géographiques, et à la différence des autres pays membres du CAD, le continent africain demeure le premier destinataire de l'APD de la France, en dépit de l'accroissement des besoins dans d'autres continents en raison notamment de conflits (graphique 13). En

2022, les pays du continent africain ont bénéficié de 40 % des décaissements d'APD de la France, quand 13 % ont concerné un pays asiatique et 8 % un pays européen (dont plus de la moitié pour l'Ukraine). Cette répartition géographique demeure stable depuis 2017 (encadré 12).

GRAPHIQUE  
**13**

## L'AFRIQUE EST LE PREMIER CONTINENT DESTINATAIRE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCE

Répartition des décaissements d'APD totale en 2022 par géographie



Source : OCDE (2024d), DAC2A.

84 D'après les données du CAD de l'OCDE, en versements d'APD, prêts et dons confondus : Côte d'Ivoire, Ukraine, Maroc, Afrique du Sud, Mexique, Égypte, Cameroun, Bangladesh, Ouzbékistan, Sénégal, Arménie, Colombie, Nigéria, Liban, Jordanie, Burkina Faso, Tanzanie, Algérie, Turquie, Niger.

85 Il est toutefois à noter que la France a suspendu sa coopération avec le Burkina Faso et le Niger en août 2023 à la suite du putsch au Niger et du soutien affiché par la junte burkinabé.

86 Amnesty International (2021), Ventes d'armes, une honte française.

87 Coordination SUD (2023a), Sahel : rester aux côtés des populations vulnérables et des sociétés civiles.

11

---

La France s'appuie  
de plus en plus  
sur le savoir-faire  
des organisations  
de la société civile,  
mais son soutien  
demeure en deçà  
de la moyenne

La France fait transiter une part croissante de son aide publique au développement via des organisations de la société civile (OSC) agissant au plus près des populations les plus fragiles. Comme cela avait été décidé par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) en 2018, et réaffirmé par la Loi de programmation de 2021, **le montant de l'APD allouée à des projets mis en œuvre par des OSC a plus que doublé entre 2017 et 2022**, atteignant 711 millions d'euros cette dernière année, contre 310 millions en 2017. Si les OSC françaises demeurent les principales bénéficiaires de ces financements, la part des OSC locales est en nette augmentation (9,9 % en 2022 contre 2,1 % en 2018)<sup>88</sup>.

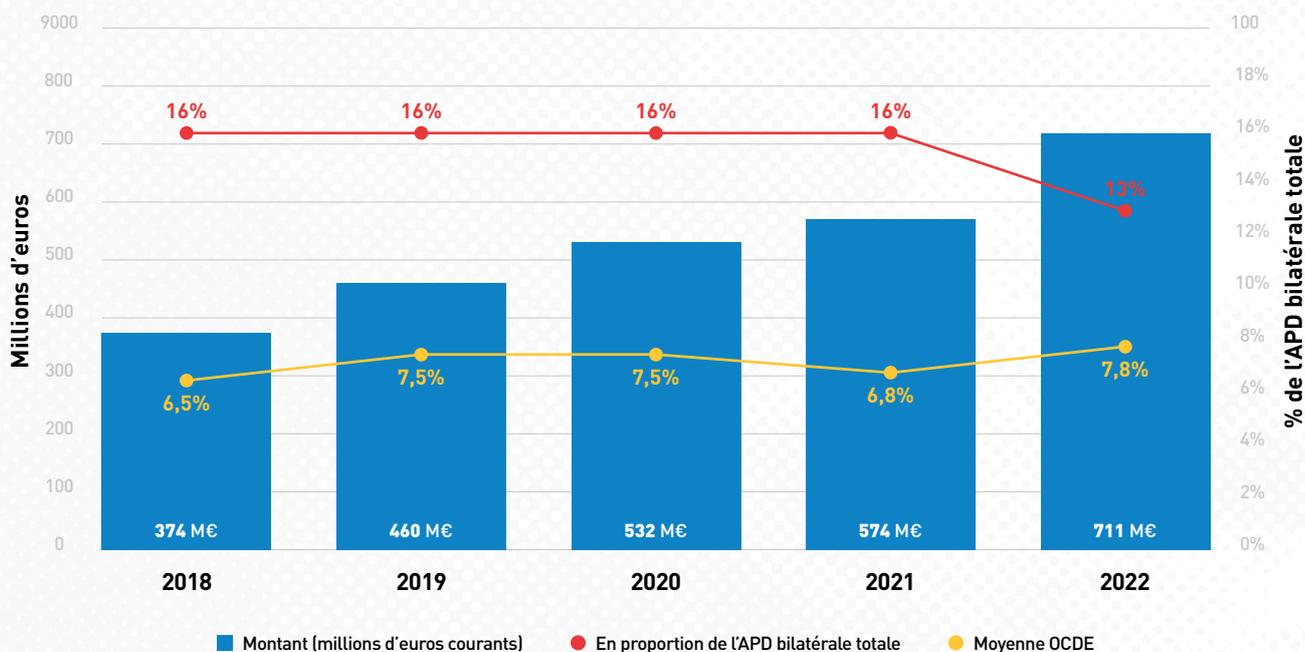
Pour autant, **la France s'appuie deux fois moins sur les OSC** (7,8 % de son APD bilatérale en 2022) **que la moyenne des pays de l'OCDE** (13 %, graphique 14).

En dépit de l'engagement inscrit dans la Loi de programmation de 2021 de tendre vers la moyenne des pays de l'OCDE, la loi de finances 2024 envisage de **n'allouer que 8 % de l'APD bilatérale de la France à des OSC jusqu'en 2026**. Selon la plateforme nationale des ONG françaises, Coordination SUD, rattraper la moyenne de l'OCDE (autour de 15 %) en tenant compte d'une APD bilatérale estimée à 12,6 milliards d'euros en 2025, impliquerait d'allouer 1,85 milliard d'euros aux OSC en 2025<sup>89</sup>.



## LA FRANCE SOUTIENT DE PLUS EN PLUS LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, MAIS TARDE À SE RAPPROCHER DE LA MOYENNE DES MEMBRES DU CAD

Évolution de la part d'APD bilatérale française transitant par les organisations de la société civile, en millions d'euros courants



Source : Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique (2019a; 2020a; 2021a; 2022a; 2023a) et OCDE (2024b), Système de notification des pays créanciers.

---

88 OCDE (2024b), SNPC: Système de notification des pays créanciers (flux).

89 Coordination SUD (2023b), Trajectoire des financements publics français transitant par les OSC - 2022-2027.

12

---

# Des efforts de transparence et de redevabilité à accentuer

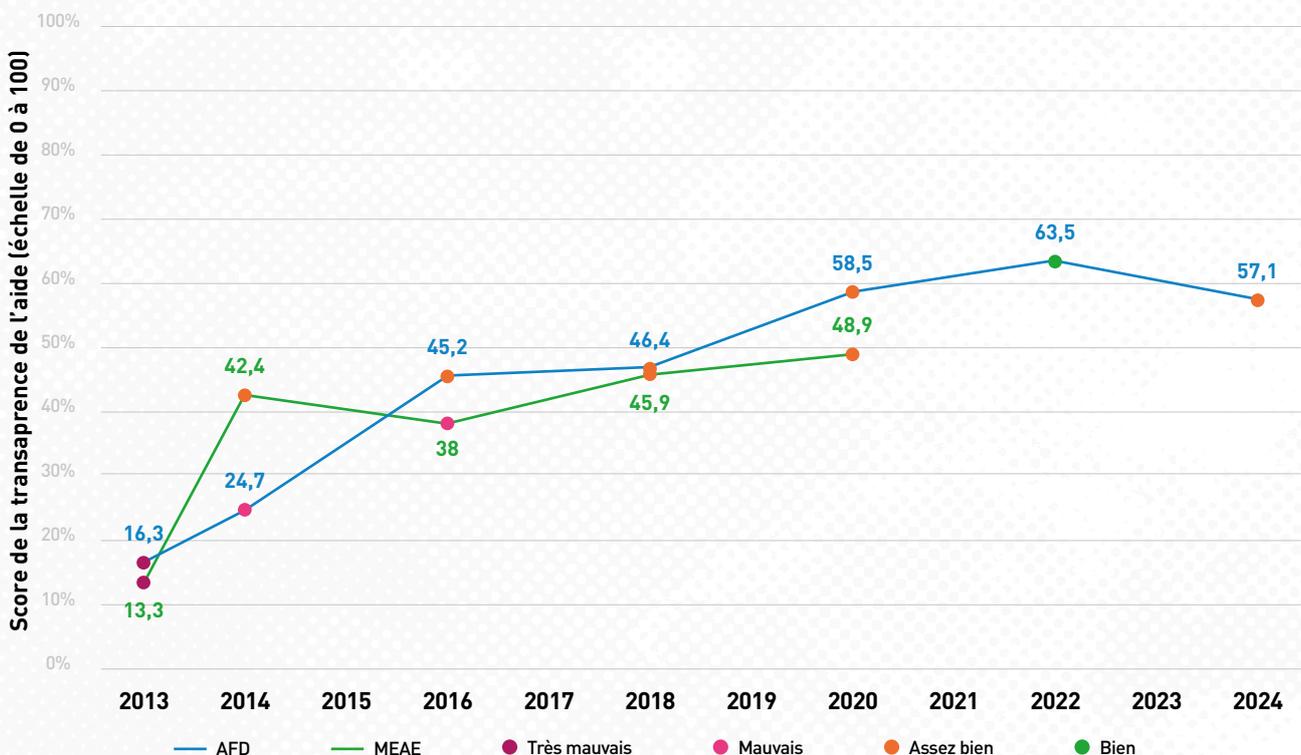
**M**algré de lents progrès, la mise en œuvre de la politique française pour le développement international souffre d'un **manque de transparence et de redevabilité**<sup>90</sup>. Les avancées consacrées par la loi de programmation adoptée à l'été 2021 tardent en effet à se concrétiser. La mise en place d'une **commission d'évaluation indépendante** n'est toujours pas effective, la loi relative à la mise en place et au fonctionnement de cette commission n'ayant été adoptée qu'en avril 2024<sup>91</sup>. Le rapport annuel du gouvernement devant servir à

**l'examen parlementaire annuel des progrès accomplis** a été remis à deux reprises, en 2022 et 2024, mais n'est pas accessible au public<sup>92</sup>. Enfin, si la **base de données ouverte** regroupant les informations relatives à l'APD bilatérale et multilatérale de la France a bien été mise en ligne<sup>93</sup>, les données facilement appropriables se limitent à la répartition géographique de l'APD de la France, sa répartition sectorielle et certaines de ses modalités d'acheminement. Coordination SUD souligne en outre des écarts entre le contenu de la base et les données reportées dans les documents budgétaires<sup>94</sup>.



## APRÈS 10 ANS D'AMÉLIORATION, LA TRANSPARENCE DE L'AIDE FOURNIE PAR L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT S'EST DÉTERIORÉE EN 2024

Scores historiques de la transparence de l'aide fournie par l'AFD et le MEAE entre 2013 et 2024



Source : Publish What You Fund (2024).

Notes : Scores sur une échelle de 0 à 100 et basés sur la moyenne des notes de l'AFD en matière de planification et engagement organisationnels ; finances et budget ; attributs du projet ; harmonisation des données de développement ; performance. La méthodologie de Publish What You Fund ayant évolué après 2016, les résultats antérieurs à cette date ne sont pas directement comparables. L'aide fournie par le MEAE n'a plus été évaluée par Publish What You Fund après 2020.

## « Une accélération des efforts de redevabilité et de transparence sera nécessaire pour renforcer l'adhésion du public, y compris dans les pays partenaires. »

*Revue par les pairs de l'OCDE, 2024f*

Ainsi, en 2024, l'ONG Publish What You Fund classait l'Agence française de développement 35<sup>e</sup> sur 50 bailleurs publics dans son indice de transparence de l'aide, observant un recul des bonnes

pratiques entre 2022 et 2024. Absent du classement depuis 2020, le ministère des Affaires étrangères gravitait alors autour des mêmes niveaux de transparence (graphique 15).

---

90 Focus 2030 (2021b), Modernisation de la politique française de développement : où en est-on ?

91 LOI n° 2024-309 du 5 avril 2024 relative à la mise en place et au fonctionnement de la commission d'évaluation de l'aide publique au développement instituée par la loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 (JORF n°0081 du 6 avril 2024).

92 Le rapport annuel porte sur les données définitives de l'OCDE sur l'APD, qui sont disponibles près d'un an après une année n. Le rapport 2024 portant sur les données de 2022 est en cours de rédaction.

93 République française (2024), Portail des données de l'aide publique au développement de la France.

94 Coordination SUD (à paraître), Bilan de la mise en œuvre de la loi du 4 août 2021 sur la solidarité internationale.



# Le soutien citoyen à l'aide publique au développement : une exception française ?

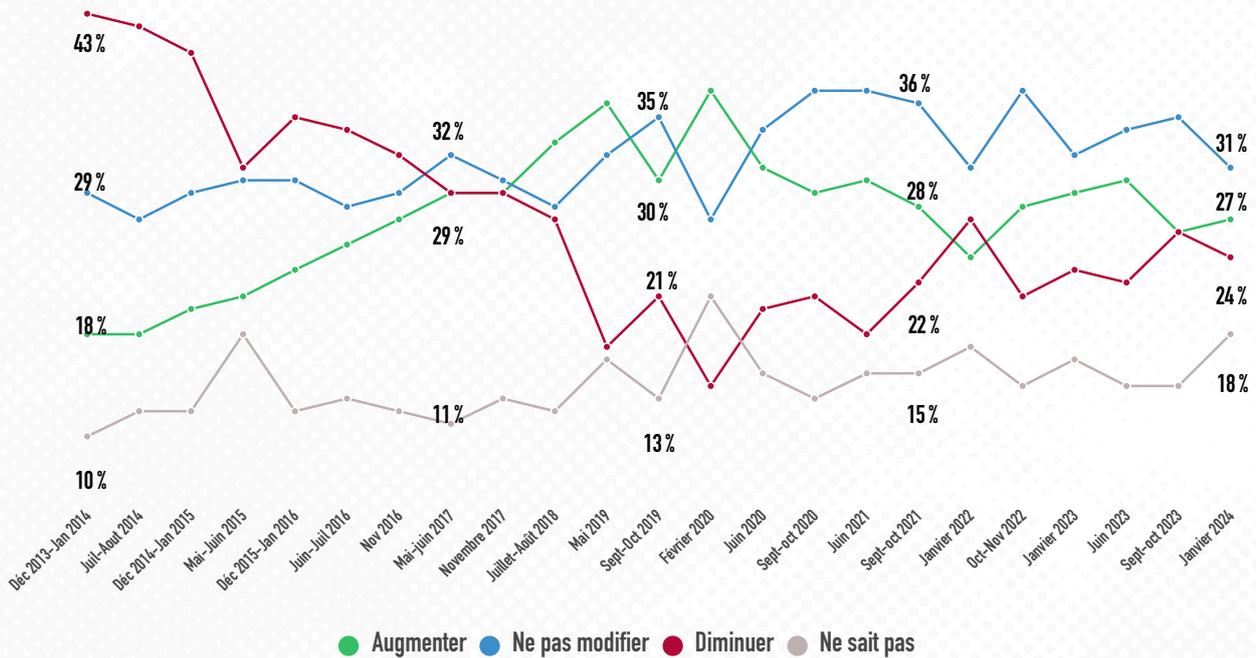
Les Françaises et les Français soutiennent-ils l'aide publique au développement et sont-ils sensibles aux questions de solidarité internationale ? Depuis 2019, le projet Development Engagement Lab (DEL), conduit par Focus 2030 en partenariat avec l'University College London (UCL) et l'Université de Birmingham, scrute les

opinions et attitudes des Français et des Françaises sur ces sujets. Les résultats de ce projet de recherche-action révèlent **une sensibilité croissante du public aux enjeux de développement et de solidarité internationale, ainsi qu'un soutien accru à l'aide publique au développement** et au principe d'une plus grande redistribution des richesses à l'échelle mondiale.

## FORTE AUGMENTATION DU SOUTIEN À L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DEPUIS 2013

"Sur les 2 600 milliards d'euros de son produit intérieur brut (PIB) total, le gouvernement français consacre actuellement 0,56 % (soit 15 milliards d'euros) à l'aide internationale pour les pays en voie de développement.

Pensez-vous que le gouvernement devrait augmenter ou diminuer le budget qu'il consacre à l'aide internationale pour les pays en développement ?"



Source : Focus 2030 (2024a).

Note : Sondage YouGov réalisé en ligne selon la méthode des quotas. Résultats analysés dans le cadre du projet Aid Attitudes Tracker (vagues 1 à 10) et du projet Development Engagement Lab (à partir de la vague 11) par le University College London et l'Université de Birmingham. Données pondérées - Marge d'erreur : ± 2%. Les résultats obtenus entre septembre 2013 et juillet 2018 sont issus du projet de recherche Aid Attitudes Tracker (AAT) tandis qu'à partir de mai 2019, les résultats relatifs à cette même question sont issus du projet Development Engagement Lab (DEL). Si ces deux études sont suffisamment similaires pour montrer l'évolution des réponses obtenues, elles reposent cependant sur deux méthodes d'échantillonnage différentes, susceptibles d'expliquer, en partie, l'évolution des résultats entre AAT et DEL à partir de mai 2019.

Si 10 % seulement des Français et des Françaises ont connaissance des Objectifs de développement durable et de l'Agenda 2030<sup>95</sup>, ces derniers sont de plus en plus conscients des interdépendances mondiales et expriment un désir de coopération renforcée avec les pays en développement. Pandémie de Covid-19, crise climatique, conséquences en cascade de la guerre en Ukraine, résurgence du conflit au Proche-Orient ont indéniablement mis en évidence, pour une large part de la population, notre vulnérabilité commune face à ces crises mondiales.

Ainsi, **en janvier 2024, 58 % de la population française se déclarait favorable à une augmentation (27 %) ou d'un maintien (31 %) de l'aide publique au développement.** Ils n'étaient que 47 % en 2013<sup>96</sup>. En dix

ans, le soutien à l'APD a donc fortement augmenté, tandis que les personnes s'y opposant sont en recul (-19 points de pourcentage). Parallèlement, les personnes interrogées soutiennent une plus grande implication de la France pour faire face aux grands défis planétaires, la moitié d'entre elles estimant notamment qu'elle devrait en faire davantage pour atteindre les Objectifs de développement durable à l'échelle mondiale.

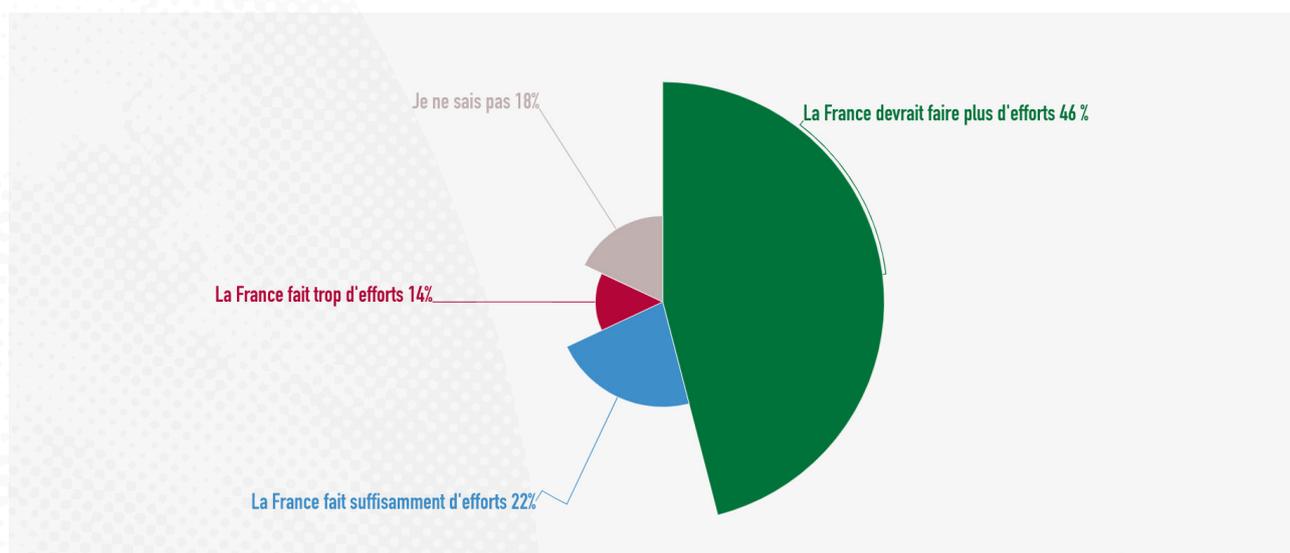
Les Françaises et les Français se distinguent ainsi de leurs homologues allemands, britanniques et américains, dont le soutien à l'APD est moins marqué, 13 %, 19 % et 25 % des citoyens de ces pays se positionnant respectivement en faveur d'une augmentation de l'APD en janvier 2024<sup>97</sup>.



## PRÈS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION FRANÇAISE CONSIDÈRE QUE LA FRANCE DEVRAIT FAIRE PLUS D'EFFORTS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

"La communauté internationale s'est engagée à réduire la pauvreté, les inégalités, la faim, l'accès inégal à la santé et l'éducation, et l'impact du changement climatique d'ici à 2030.

Pensez-vous que la France fait suffisamment d'efforts pour atteindre ces objectifs ?"



Source : Focus 2030 (2024b).

Note : Sondage Yougov réalisé en ligne selon la méthode des quotas en janvier 2024. Résultats analysés dans le cadre du projet Development Engagement Lab (2019-2023) par l'University College London et l'Université de Birmingham. Données pondérées - Marge d'erreur : ± 2%.

<sup>95</sup> Focus 2030 (2024g), La (mé)connaissance des Objectifs de développement durable par les Français.

<sup>96</sup> Les résultats obtenus entre septembre 2013 et juillet 2018 sont issus du projet de recherche Aid Attitudes Tracker (AAT) tandis qu'à partir de mai 2019, les résultats relatifs à cette même question sont issus du projet Development Engagement Lab (DEL). Si ces deux études sont suffisamment similaires pour montrer l'évolution des réponses obtenues, elles reposent cependant sur deux méthodes d'échantillonnage sensiblement différentes, susceptibles d'expliquer, en partie, l'évolution des résultats entre AAT et DEL à partir de mai 2019.

<sup>97</sup> Focus 2030 (2024e), Augmenter ou baisser l'aide publique au développement selon les opinions françaises, allemandes, britanniques ou américaines.

Les citoyens s'expriment majoritairement en faveur de la mise en œuvre de financements innovants, aux niveaux européen et international, afin de soutenir la lutte contre la pauvreté et les changements climatiques. 64 % des Français se déclarent favorables à l'adoption d'une

taxe européenne sur les transactions financières, et 71 % pour l'instauration d'une taxe sur les milliardaires afin de financer la lutte contre la pauvreté et les changements climatiques. Ces propositions ne suscitent d'ailleurs que très peu d'opposition au sein de la population française.



### LES CITOYENS FRANÇAIS MAJORITAIREMENT FAVORABLES À L'ADOPTION D'UNE NOUVELLE TAXE SUR LES MILLIARDAIRES POUR FINANCER LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

« En pensant à l'impact que chacun des acteurs suivants peut avoir sur les enjeux mondiaux tels que les changements climatiques et la pauvreté dans le monde, veuillez indiquer pour chacun d'eux si vous pensez qu'ils devraient, ou pas, payer une nouvelle taxe pour financer la lutte contre la pauvreté et les changements climatiques. »



Source : Focus 2030 (2023).

Note : Sondage YouGov réalisé en ligne selon la méthode des quotas. Résultats analysés dans le cadre du projet Development Engagement Lab (2019-2023) par le University College London et l'Université de Birmingham. Enquête menée entre le 19 et le 25 mai 2023 auprès d'un échantillon représentatif de 2000 adultes en France. Données pondérées - Marge d'erreur : ± 2%.



### UN LARGE SOUTIEN EN FAVEUR D'UNE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES EUROPÉENNE

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec cette affirmation :

"Les pays européens devraient taxer les transactions effectuées sur les marchés financiers afin de financer la lutte contre la pauvreté dans le monde et les changements climatiques" ?



Source : Focus 2030 (2024c).

Note : Sondage réalisé en ligne selon la méthode des quotas par Stack Data Strategy. Enquête menée entre le 16 et le 22 février 2024 auprès d'un échantillon représentatif de 1496 adultes en France. Données pondérées - Marge d'erreur : ± 2,5%.

Ce soutien peut selon toute vraisemblance être attribué à une prise de conscience accrue des interdépendances entre les pays développés et ceux en développement, à une plus grande préoccupation vis-à-vis de la pauvreté dans le monde et à une conscience grandissante des inégalités mondiales. De

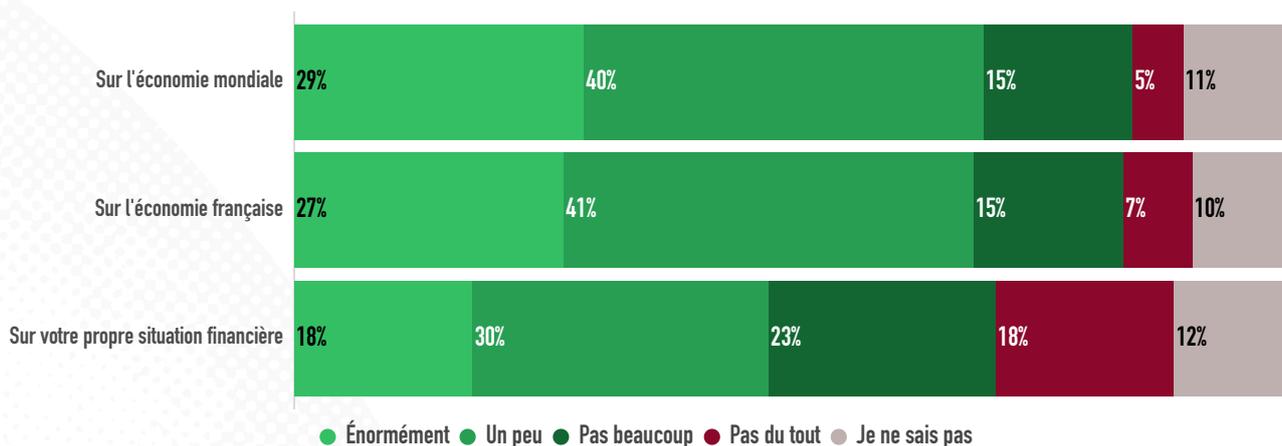
toute évidence, la pandémie de Covid-19 a, en particulier, mis en évidence les liens qui unissent tous les pays, sur le plan tant sanitaire qu'économique, et illustré la manière dont un événement apparemment lointain peut finalement avoir un impact sur la vie quotidienne du plus grand nombre.



## LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DANS LES PAYS LES PLUS PAUVRES AURONT DES RÉPERCUSSIONS SUR L'ÉCONOMIE MONDIALE ET NATIONALE SELON LES FRANÇAISES ET LES FRANÇAIS

« En juin prochain, la France et l'Inde organisent un sommet international à Paris pour répondre à certaines des grandes difficultés économiques auxquelles les pays les plus pauvres font face, notamment en raison de la pandémie de Covid-19, de la guerre en Ukraine et des changements climatiques.

Le cas échéant, dans quelle mesure pensez-vous que les difficultés économiques auxquelles les pays les plus pauvres font actuellement face puissent avoir un impact sur chacun des domaines suivants au cours des trois prochaines années ? »



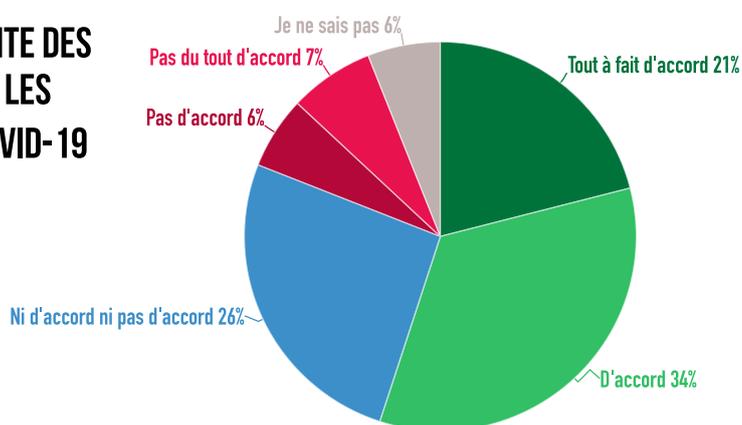
Source : Focus 2030 (2023).

Note : Sondage YouGov réalisé en ligne selon la méthode des quotas. Résultats analysés dans le cadre du projet Development Engagement Lab (2019-2024) par le University College London et l'Université de Birmingham. Enquête menée entre le 19 et le 25 mai 2023 auprès d'un échantillon représentatif de 2000 adultes en France. Données pondérées - Marge d'erreur : ± 2%.



## UNE CONSCIENCE PLUS IMPORTANTE DES INTERDÉPENDANCES ENTRE TOUS LES PAYS DEPUIS LA PANDÉMIE DE COVID-19

Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec la phrase suivante : "Depuis la pandémie de Covid-19, je me sens plus conscient qu'un événement à l'autre bout de la planète peut avoir des conséquences immédiates sur mon quotidien."



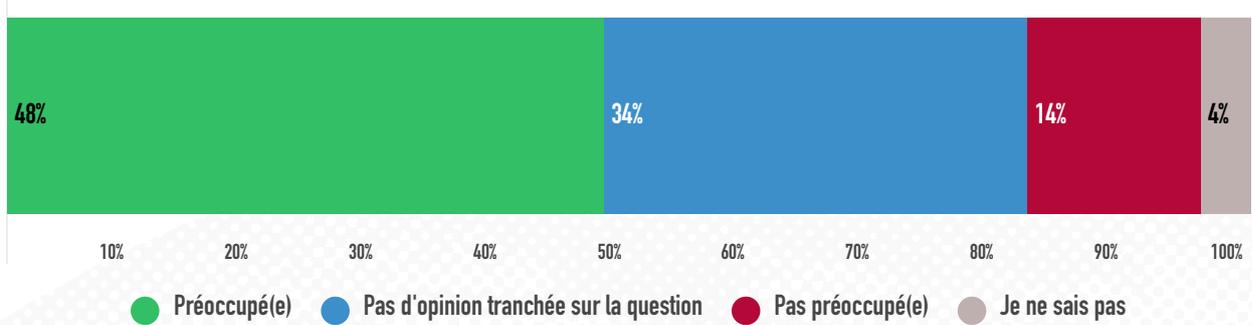
Source : Data2030 (2024c).

Note : Sondage YouGov réalisé en ligne selon la méthode des quotas. Résultats analysés dans le cadre du projet Development Engagement Lab (2019-2024) par le University College London et l'Université de Birmingham. Enquête menée entre le 15 septembre et le 23 octobre 2023 auprès d'un échantillon représentatif de 6028 adultes en France. Données pondérées - Marge d'erreur : ± 2%.



## PRÈS DE LA MOITIÉ DES CITOYENS FRANÇAIS SE DÉCLARENT PRÉOCCUPÉS PAR LA PAUVRETÉ DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

"Parmi les propositions suivantes, laquelle décrit le mieux votre sentiment vis-à-vis de la pauvreté dans les pays en voie de développement ?"



Source : Focus 2030 (2024b)

Note : Sondage YouGov réalisé en ligne selon la méthode des quotas. Résultats analysés dans le cadre du projet Development Engagement Lab (DEL) par le University College London et l'université de Birmingham. Enquête menée auprès d'un échantillon représentatif des adultes en France, entre le 15 septembre et le 23 octobre 2023 (6028 répondants). Données pondérées - Marge d'erreur : ± 2%.

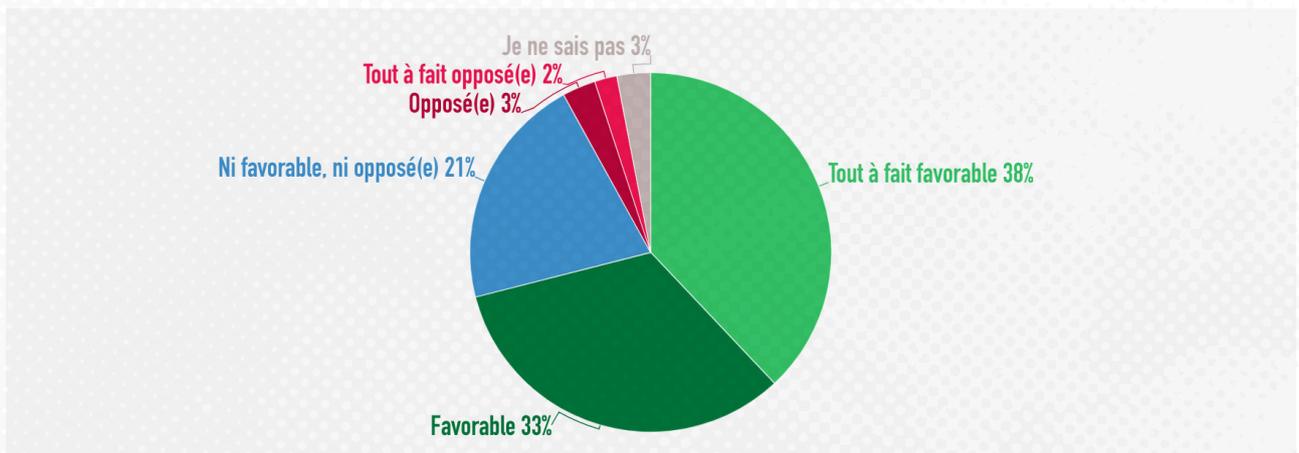
Un autre sujet de consensus observé en France concerne l'engagement pour l'égalité femmes-hommes dans le monde, notamment à travers la diplomatie. L'adoption d'une **diplomatie féministe**

par la France rencontre ainsi très peu de résistance, avec seulement 5 % de désaccord, et bénéficie du **soutien de 71 % des citoyens**.



## 71 % DE LA POPULATION FRANÇAISE SOUTIENT L'ADOPTION D'UNE DIPLOMATIE FÉMINISTE

"Certains pays comme l'Allemagne, la France et le Mexique ont adopté une « diplomatie féministe » afin de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans le monde. Dans quelle mesure êtes-vous favorable ou opposé(e) à cette décision?"



Source : Focus 2030 (2024d).

Note : Sondage réalisé en ligne selon la méthode des quotas par Stack Data Strategy. Enquête menée entre le 16 et le 22 février 2024 auprès d'un échantillon représentatif de 1496 adultes en France. Données pondérées - Marge d'erreur : ± 2,5%.

En conclusion, l'expérience du projet de recherche-action DEL démontre que plus les personnes ont connaissance des enjeux de solidarité internationale, plus elles sont susceptibles de soutenir des politiques de développement ambitieuses. Ainsi, 43 % des personnes qui se déclaraient préoccupées par la pauvreté dans le monde en septembre 2023, soutenaient une augmentation de l'aide publique au développement (contre 26 % en moyenne pour l'ensemble des personnes interrogées).

De toute évidence, **une meilleure communication sur les enjeux du développement**, en particulier sur les

Objectifs de développement durable dans leur globalité, **pourrait renforcer le soutien de la population française à la solidarité internationale et à l'effort de la France en la matière**. En effet, bien que les Français soient globalement favorables à une augmentation des investissements de la France dans ce domaine, une méconnaissance demeure vis-à-vis des initiatives mises en œuvre pour favoriser le développement, lutter contre les changements climatiques et préserver les générations futures.



# Conclusion & Bibliographie

# Conclusion & Bibliographie

**C**omme le souligne cette étude, la France joue un rôle essentiel en matière d'aide publique au développement et a déployé des efforts notables depuis 2017. Cinquième contributeur en volume parmi les membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, elle s'est récemment démarquée sur la scène internationale par son engagement en faveur du multilatéralisme, dans un contexte marqué par une tentation du repli généralisée. Elle a ainsi multiplié les initiatives, a su porter une voix originale dans le concert des nations et a accueilli sur son sol de nombreuses rencontres concourant de manière singulière à soutenir une coopération renforcée entre les nations.

De l'avis de l'OCDE et de nombreux acteurs de la société civile, la politique d'aide au développement de la France mériterait d'être améliorée tant dans ses instruments de pilotage que ses mécanismes de redevabilité. Que l'on songe à la proportion – importante – de l'aide qu'elle déclare à l'OCDE qui ne sort pourtant pas du territoire national, ou à son recours à des instruments financiers (tels que les prêts), ses choix relèvent plus de contraintes financières que d'arbitrages fondés sur ses priorités sectorielles ou géographiques.

En outre, la France a amorcé depuis 2023 un recul sans précédent de tous ses engagements, réduisant le montant de son aide publique au développement de 11 % entre 2022 et 2023, repoussant de cinq ans l'atteinte du 0,7 % du RNB, procédant à une coupe de 742 millions d'euros de la mission APD en 2024 et prévoyant une coupe supplémentaire de 1,3 milliard d'euros en 2025.

Dans un contexte de déficit majeur du financement de l'atteinte des Objectifs de développement durable, et alors que le coût de l'inaction ne cesse d'augmenter, la France se doit d'assumer sa part de responsabilité vis-à-vis des générations actuelles et futures

en adoptant une trajectoire budgétaire pluriannuelle, telle que prévue par la loi de 2021.

Afin de dégager une marge de manœuvre budgétaire, la France dispose de deux instruments dont l'efficacité n'est plus à prouver, la taxe sur les transactions financières et la taxe de solidarité sur les billets d'avion. De nombreux acteurs soulignent qu'en adapter les modalités permettrait de mobiliser des ressources suffisantes pour que la France tienne ses engagements financiers auprès de la communauté internationale.

La suppression envisagée de ces deux mécanismes de financement innovants pour le développement, qui permettent de mobiliser des ressources additionnelles et pérennes, soulève des interrogations, en particulier dans un contexte où des réductions drastiques de l'aide publique au développement sont à l'étude. Cela est d'autant plus préoccupant que la France déploie des efforts considérables – et bienvenus – pour encourager un nombre croissant de pays à adopter des taxes internationales, risquant ainsi de nuire à sa crédibilité en donnant l'impression de prôner une politique du « faites ce que je dis, pas ce que je fais ».

A la veille de la reconstitution d'IDA, le fonds de la Banque mondiale pour les pays à faible revenu, des reconstitutions des grands acteurs de la santé mondiale et de l'organisation en France du Sommet Nutrition for Growth, qui vise à mobiliser les ressources nécessaires pour lutter contre les causes systémiques de la malnutrition, le rôle de la France est plus que jamais scruté. Engagement ou déclassement, la France devra clarifier sa position pour maintenir sa crédibilité sur la scène internationale et tenir les promesses faites à ses partenaires.

Action Santé Mondiale (2024), Révélations autour de la taxe sur les transactions financières : jusqu'à 3 milliards d'euros perdus par an.

Amnesty International (2021), Ventes d'armes, une honte française.

Assemblée générale des Nations unies (2024), Rapport du Secrétaire général. Point sur les Objectifs de développement durable.

Assemblée nationale (2012), Rapport d'information déposé par la Commission des affaires européennes sur la taxe sur les transactions financières (E 6659).

Assemblée nationale (2023), Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire sur la proposition de loi visant à élargir l'assiette de la taxe sur les transactions financières (n° 1145).

Association Internationale de Développement (2022), Rapport des Administrateurs de l'Association internationale de développement au Conseil des Gouverneurs. Augmentation des ressources de l'IDA : Vingtième reconstitution.

Banque mondiale (2024a), Poverty and Inequality Platform.

Banque mondiale (2024b), Global Environment Facility Trust Fund (GEF).

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (2023), Global humanitarian overview 2024.

CARE (2023), Hollow commitments 2023: An analysis of developed countries climate finance plans.

CGIAR (2023), Funder Analysis.

Code général des impôts, Section XX : Taxe sur les transactions financières (Article 235 ter ZD).

CONCORD (2023), AidWatch 2023 - Bursting the ODA inflation bubble.

Coordination SUD ; Coalition Eau (2022), Stratégie prêts-dons de la France en matière d'APD : quelle cohérence avec ses objectifs de solidarité internationale ?

Coordination SUD (2023a), Sahel : rester aux côtés des populations vulnérables et des sociétés civiles.

Coordination SUD (2023b), Trajectoire des financements publics français transitant par les OSC - 2022-2027.

Coordination SUD (à paraître), Bilan de la mise en œuvre de la loi du 4 août 2021 sur la solidarité internationale.

Cour des comptes (2024), Le financement des actions multilatérales de la France. Exercices 2017-2023.

Data2030 (2024a), Avez-vous une connaissance des objectifs de développement durable des Nations Unies ?

Data2030 (2024b), Qui peut faire la différence pour réduire la pauvreté dans les pays en développement ?

Datan (2024), Élargir l'assiette de la taxe sur les transactions financières (TFF).

La Dépêche (2012), Michel Barnier : « La taxe sur les transactions est moralement juste ».

Donor Tracker (2024a), How is France's climate ODA changing?

Donor Tracker (2024b), How is ODA to climate projects evolving?

Les Echos (2024), Le gouvernement veut prélever un milliard d'euros de plus sur le transport aérien en France.

Élysée (2023a), Conseil présidentiel du développement.

# Conclusion & Bibliographie

Élysée (2023b), Lancement de la taskforce sur la fiscalité internationale pour renforcer l'action en faveur du développement, du climat et de la nature.

Ferdi (2023), Le clair-obscur des statistiques de l'aide publique au développement.

Focus 2030 (2021a), Forum Génération Égalité : Quel bilan ?

Focus 2030 (2021b), Modernisation de la politique française de développement : où en est-on ?

Focus 2030 (2022a), Éléments de bilan de la politique de développement international de la France durant le quinquennat d'Emmanuel Macron.

Focus 2030 (2022b), Solidarité internationale et rôle de la France dans le monde : perspectives pour le quinquennat 2022-2027.

Focus 2030 (2023), Ce que les Français-es attendent du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial.

Focus 2030 (2024a), Une majorité de Français-es en faveur d'un maintien ou d'une augmentation de l'aide publique au développement.

Focus 2030 (2024b), L'évolution des opinions et de l'engagement des Français-es à l'égard de la solidarité Internationale.

Focus 2030 (2024c), Sondage : Quelles opinions citoyennes sur le rôle de l'Union Européenne en matière de développement international en France, Italie et Allemagne en amont des élections ?

Focus 2030 (2024d), Sondage – Inégalités femmes-hommes, constitution, IVG, diplomatie féministe : Quelles opinions en France, Allemagne, Italie ?

Focus 2030 (2024e), Augmenter ou baisser l'aide publique au développement selon les opinions françaises, allemandes, britanniques ou américaines.

Focus 2030 (2024f), Réforme de l'architecture financière internationale : suivi des engagements du Pacte de Paris pour les peuples et la planète (4P).

Focus 2030 (2024g), La (mé)connaissance des Objectifs de développement durable par les Français.

Focus 2030 (2024h), La France revient sur ses engagements en matière d'aide publique au développement.

Fonds international de développement agricole (2018), Report of the Consultation on the Eleventh Replenishment of IDA's Resources.

Fonds international de développement agricole (2022), IFAD Impact Assessment Report 2019-2021.

Fonds international de développement agricole (2023), Status of pledges to IFAD13 as at 15 December 2023.

Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (2024), Gouvernements donateurs.

Fonds Monétaire International (2024), World Economic Outlook Database.

Fonds des Nations unies pour l'enfance (2023), Funding compendium 2023.

Fonds des Nations unies pour la population (2022), UNFPA Supplies Partnership Annual Report 2022.

Fonds des Nations unies pour la population (2023), Contributions des donateurs – France.

Fonds vert pour le climat (2024), Resource mobilisation (GCF-2).

Forum Génération Égalité (2024), Generation Equality Accountability Report 2024.

Gavi (2023), Annual Contributions and Proceeds 31 December 2023.

Gavi (2024), Gavi Progress Report 2023.

Global Citizen (2023), Un sommet sur le financement climatique qui n'aboutit pas à des avancées critiques pour les pays vulnérables.

Global Solidarity Levies Task Force (2024), Climate and development action requires political will and financial support.

Gouvernement de la Barbade (2024), L'initiative de Bridgetown pour réformer l'architecture du financement international du développement et du climat (Version 3.0).

Groupe AFD (2023), Rapport d'activité et de responsabilité sociétale 2023.

Groupe AFD (2024), Bilan et perspectives : le groupe AFD avec ses partenaires 2023-2024.

Groupe pilote Financements innovants pour le développement (2017), Composition du Groupe pilote.

IDDRI (2023), Réforme des institutions financières internationales : où en est-on ?

Initiative mondiale pour l'éradication de la polio (2022), GPEI 2022-2026 Strategy Commitments.

Institut du Genre en Géopolitique (2024), Espagne, France et Italie, quels engagements pour promouvoir le féminisme dans leur politique étrangère ?

Jean-Pierre Landau (2004), Les nouvelles contributions financières internationales.

Le Journal du Dimanche (2019), Solidarité internationale : l'appel des ONG pour « renforcer la taxe sur les transactions financières ».

Libération (2011), ONG : une taxe Tobin ici et maintenant.

LOI n° 2005-1720 du 30 décembre 2005 de finances rectificative pour 2005 (JORF n°304 du 31 décembre 2005).

LOI n° 2012-354 du 14 mars 2012 de finances rectificative pour 2012 (JORF n°0064 du 15 mars 2012).

LOI n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (JORF n°0180 du 5 août 2021).

LOI n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023 (JORF n°0303 du 31 décembre 2022).

LOI n° 2024-309 du 5 avril 2024 relative à la mise en place et au fonctionnement de la commission d'évaluation de l'aide publique au développement instituée par la loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 (JORF n°0081 du 6 avril 2024).

Ministère de l'écologie (2024), Notice explicative pour l'établissement de la déclaration « tarif de solidarité » pour la Taxe sur le transport aérien de passagers (art. L. 422-20 CIBS).

Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique (2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019b, 2020b, 2021b, 2022b, 2023b), Évaluation des voies et moyens (évaluation des recettes, tome I).

Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique (2019a, 2020a, 2021a, 2022a, 2023a), Documents de politique transversale : Politique française en faveur du développement.

# Conclusion & Bibliographie

Ministère de l'économie (2024), Plafonds de dépenses en vue de l'examen et du vote du PLF 2025 - août 2024.

Ministère de l'économie (2023c), La DG Trésor adopte les clauses de "résilience climatiques" dans les prêts du Trésor concessionnel.

Ministère de l'économie (2023d), La France conforte son soutien aux pays les plus vulnérables au changement climatique et annonce à la COP28 un paquet financier de 173 millions d'euros.

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (2010), L'action de la France - Le G8 et le développement

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (2018), Relevé de conclusions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement du 8 février 2018.

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (2023a), Orientations de la Politique de coopération internationale et de l'aide publique au développement.

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (2023b), Synthèse - La stratégie internationale de la France en matière de droits et santé sexuels et reproductifs (2023-2027).

Ministère de la transition énergétique (2023), Cinquième rapport bisannuel de la France à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Le Monde (2024a), « Si la France accepte enfin la taxe sur les transactions financières, on verra que l'Europe peut rapporter gros. ».

Le Monde (2024b), « La taxe sur les transactions financières proposée par la Commission européenne rapporterait chaque année jusqu'à 57 milliards d'euros. ».

OCDE (2024a), CAD1: Flux par donneur (APD+AASP+privé).

OCDE (2024b), SNPC: Système de notification des pays créanciers (flux).

OCDE (2024c), GenderMarkers : Activités d'aide visant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

OCDE (2024d), CAD2A: Versements d'aide (APD) vers les pays et régions.

OCDE (2024e), Latest data on official development assistance (ODA) for gender equality and women's empowerment.

OCDE (2024f), Examens de l'OCDE sur la coopération pour le développement : France 2024.

OCDE (2024g), Aide publique au développement (APD).

OCDE (2024h), Climate finance provided and mobilised by developed countries in 2013-2022.

OCDE (2024i), Financement multilatéral du développement 2024 (version abrégée).

OCDE (2024j), Aide publique au développement : définition et champ couvert.

OCDE (2024k), Bénéficiaires de l'APD : pays, territoires et organisations internationales.

ONE (2023), Tout comprendre sur les enjeux de la taxe sur les transactions financières.

ONE (2024a), ONE Aid Dashboard.

ONE (2024b), Why we need an ambitious Financial Transaction Tax.

ONU Femmes (2024), Funding partner contributions.

Organisation mondiale de la santé (2023), Contributors 2022-23.

Organisation des Nations Unies (2024), Contributions received for 2024 for the United Nations Regular Budget.

Oxfam France (2024), Réaction d'Oxfam France au plan d'économies de 10 milliards d'euros présenté par le gouvernement.

Partenariat mondial pour l'éducation (2024), Engagements de financements pour la campagne 2021-2025.

Programme des Nations unies pour le Développement (2022), Funding compendium.

Publish What You Fund (2024), Aid transparency Index 2024. France – French Development Agency (AFD).

Règlement (UE) 2021/947 du Parlement européen et du Conseil du 9 juin 2021 (JOUE L 209/1 du 14 juin 2021)

Rencontres économiques d'Aix-en-Provence (2024), Du Nord au Sud, un monde en quête d'équilibre.

République française (2024), Portail des données de l'aide publique au développement de la France.

Réseau Action Climat France (2022), Bilan du quinquennat d'Emmanuel Macron et de sa majorité présidentielle sur le climat et la transition énergétique.

Toute l'Europe (2017), Le projet de taxe sur les transactions financières.

Transport & Environnement (2024), Taxe sur les billets d'avion : la France très en retard par rapport à l'Allemagne et au Royaume-Uni.  
La Tribune (2011), Michel Barnier soutient la proposition d'une taxe Tobin au G20.

La Tribune (2024), L'élargissement de la taxe sur les transactions financières remis sur la table avant les législatives.

UNCTAD (2024), A world of debt, report 2024.  
UNHCR (2024), Global Trends. Forced

displacement in 2023.

Union européenne (2015), Financial Transaction Taxes in the European Union.

Unitaid (2022), La France réaffirme son soutien à Unitaid lors de la septième conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial.

Unitaid (2024a), Audited financial statements for the year ended 31 December 2023.

Unitaid (2024b), Unitaid et la France : partenaires pour l'innovation en santé mondiale.

United Nations (2024), The Sustainable Development Goals Report 2024.

UNOCHA (2023), Global humanitarian overview 2024.

Williams, B.A., Jones, C.H., Welch, V. et al. (2023), Outlook of pandemic preparedness in a post-COVID-19 world.

Focus 2030 est une association qui accompagne les acteurs du développement et de la solidarité internationale dans les domaines de la communication, de la mobilisation citoyenne, du plaidoyer et de la recherche en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies d'ici 2030.

La mission sociale de Focus 2030 consiste à mettre à l'agenda politique, médiatique et citoyen les enjeux de développement international, les inégalités mondiales et la lutte contre la pauvreté et les dérèglements climatiques, en vue de l'adoption de politiques publiques ambitieuses, transparentes et efficaces.

**Focus 2030 structure son travail autour de trois axes principaux :**

- **DATA** : par la production et l'analyse de données qualitatives et quantitatives au moyen d'enquêtes d'opinion sur le développement international, la publication d'informations et de données chiffrées sur le développement.
- **INNOVATION** : par l'accompagnement et le financement de campagnes et recherches innovantes sur les Objectifs de développement durable et le financement du développement.
- **DÉVELOPPEMENT** : en réunissant une communauté d'acteurs du développement (ONG, think tanks, organisations internationales et institutions publiques) afin de faciliter les échanges et de co-construire des actions communes.

---

**Rédactrices** : Léa Fuirot, Responsable de la recherche et du plaidoyer, et Magaly Bayon, Assistante de recherche, Focus 2030

**Directeur de la publication** : Fabrice Ferrier, Directeur, Focus 2030

## ÉVALUATIONS

### FOCUS 2030

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT  
DE LA FRANCE DANS UN MONDE EN TURBULENCES :  
LA FIN D'UNE AMBITION ?  
BILAN 2017-2024 ET PERSPECTIVES

---

ÉDITION OCTOBRE 2024